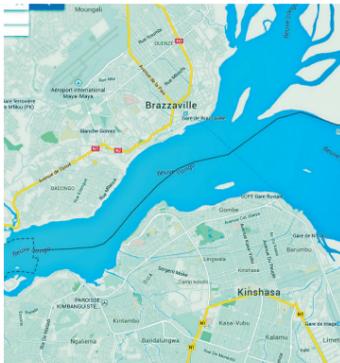


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4486 LUNDI 17 AVRIL 2023

GOUVERNEMENT-M23

Malaise à la veille du prochain round des négociations



Le président de la République, Félix Tshisekedi, a affirmé, le 13 avril, en conférence de presse, qu'« il n'y aura pas de discussion avec les responsables du groupe armé ». Allusion clairement faite au M23.

En réaction, deux cadres de ce mouvement ont laissé entendre qu'il sera bel et bien présent au prochain round des discussions faisant ainsi fi de la position de Kinshasa.

Page 3

La table des négociations intercongolaises à Nairobi

FESTIVAL REGAIN

Le documentaire «Bikeko» participe au concours de courts métrages



Centré sur le travail du sculpteur écologiste Jean-Alain Masela, le film «Bikeko» est nommé pour le prix du public du festival environnemental qui se tient à Fos-sur-Mer, en France. Il sera projeté au

cinéma L'Odyssée, le 22 avril, à la clôture.

Le Festival Regain s'emploie à l'éveil des consciences et à susciter le débat autour des questions environnementales. Page 5

PRÉSIDENTIELLE 2023

L'opposition se met en ordre de bataille

L'opposition congolaise tente de s'organiser à huit mois des élections de décembre 2023. Tel est le sens de la réunion tenue le 14 avril autour de l'ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi. Les leaders de l'opposition, parmi les plus en vue, ont donc pris l'option de faire cause commune en jetant les bases d'une nouvelle alliance.

Page 3



Moïse Katumbi, Martin Fayulu, Delly Sesanga et Matata Ponyo devant la presse

NOMINATION À LA TÊTE DE LA SNÉL

L'ACVDP conseille le choix d'un technocrate avéré

L'Action contre les violations des droits des personnes vulnérables (ACVDP) plaide pour la nomination d'un tech-

nocrate avéré à la tête de la Société nationale d'électricité (Snél).

Pour cette organisation, une

telle option devra faciliter une gouvernance axée sur les résultats au profit des abonnés comme bénéficiaires.

Page 2

ÉDITORIAL

Les pros parlent !

Il est attribué aux Diables rouges football, les professionnels évoluant à l'étranger, une lettre diffusée sur les réseaux sociaux dans laquelle ils reviennent sur la circulaire ministérielle supprimant la fameuse prime de participation payée aux joueurs engagés dans les compétitions internationales. Les intéressés regrettent que cette décision ait été prise en quelque sorte dans leur dos, alors qu'ils auraient préféré une procédure « à l'interne », précédée par une concertation.

Même si elle n'est signée de personne, de source informée, cette correspondance dont l'actualité du sujet abordé se passe de commentaire, serait tout à fait authentique. Émane-t-elle d'un cadre du Onze national, ayant reçu l'appui de tout le groupe ? Là-dessus aussi, les choses semblent claires : les Diables rouges de la diaspora, ou le lot de ceux qui sont toujours venus à l'appel des dirigeants pour corser la sélection vert-jaune-rouge, auraient tous voté pour.

Reste une question primordiale : assiste-t-on à l'engagement d'un bras de fer entre les deux parties, à savoir le ministère des Sports et les Diables rouges de la diaspora ? Il semble que non. Le courrier ne comporte pas de tournures désobligeantes pour les autorités sportives nationales. Tout au plus, et c'est pour cela qu'il importe, toute considération gardée, de prendre du recul pour apprécier la sortie de ces derniers, les portes du dialogue restent ouvertes.

Dans sa circulaire datée du 29 mars, le ministre des Sports sifflait la fin de la récréation en indiquant que « le statut des joueurs des équipes nationales ne saurait être monnayé », ajoutant devant la presse que l'on ne parlera plus de la prime de participation jusqu'à nouvel ordre. Dans la lettre dont il est question, écrite le 11 avril, « l'ensemble de l'effectif de la République du Congo » assure, concernant les primes, « être ouvert à la discussion », puis rappelle combien le sport porte haut les couleurs nationales. En fait, si l'on analyse bien l'origine de la brouille, ce sont les résultats trop rares des Congolais dans les compétitions de haut niveau. Quoi qu'il en soit, les joueurs et les autorités ont intérêt à se concerter pour mettre en place un cadre de travail susceptible de faire renaître la confiance, les primes et la gagne !

Le Courrier de Kinshasa

NOMINATION À LA TÊTE DE LA SNÉL

L'ACVDP conseille le choix d'un « technocrate vertébré »

Le directeur général de la Société nationale d'électricité (Snél), Fabrice Lusinde, a été révoqué par l'Assemblée nationale, après son interpellation conformément à l'article 100 de la Constitution du pays. L'Action contre les violations des droits des personnes vulnérables (ACVDP) plaide pour son remplacement par un technocrate avéré.

L'ACVDP a fait part de sa volonté dans un communiqué du 14 avril, pour une gouvernance axée sur les résultats au profit des abonnés comme bénéficiaires. Elle s'oppose ainsi à la nomination d'un membre d'un parti politique qui risquerait de faire le contraire des règles de la gou-

vernance et pilier l'entreprise. A en croire l'ACVDP, un membre d'un parti politique à la tête de la Snél chercherait plutôt à se faire une santé financière afin de bien préparer la campagne électorale de son parti et de sa propre propagande. Or, la société a des besoins énormes tels l'achat des

câbles, des cabines et autres en vue de donner l'électricité à la population, comme le stipulent l'article 48 de la Constitution ainsi que la loi N°14/011 du 17 juin 2014, relative au secteur de l'électricité et de l'objectif du développement durable n° 7.

Lucien Dianzenza

DÉCÈS QUOTIDIENS DES PRISONNIERS

La FBCP s'en préoccupe

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a répertorié au mois de mars au Kwilu, dans l'ex-province du grand Bandundu, sept détenus morts au cachot de Bulungu, à la suite des mauvaises conditions de détention. La situation carcérale, note-t-elle, est alarmante dans les cachots du parquet et la prison de la province.

Selon la FBCP, les prisonniers et détenus préventifs n'ont pas accès aux soins de santé, mangent une seule fois tous les deux jours et certains dorment aux côtés des installations hygiéniques bouchées, exposés aux maladies. « Pour votre information, c'est depuis l'époque des régimes de Kabila père et fils jusqu'à maintenant que nous lançons un cri d'alarme aux décideurs politiques et administratifs, réclamant l'amélioration des conditions des prisonniers et détenus préventifs dans le pays. Malheureusement, ces conditions de déten-

tion sont toujours très précaires dans toutes les prisons du pays », a souligné la FBCP dans ce communiqué signé par son président, Emmanuel Adu Cole. Elle a rappelé qu'à Kinshasa, la capitale, il y a quotidiennement des décès dans les prisons et autres maisons carcérales. A en croire cette organisation, au mois de mars, par exemple, la prison centrale de Makala a enregistré quarante-huit décès dus notamment à la surpopulation et l'étouffement. La FBCP a relevé que cette prison, construite pour mille cinq cents détenus, en contient à ce jour plus de onze mille

dont seulement 2589 sont condamnés. « Bien que la ministre d'Etat, ministre de la Justice et Garde des sceaux est en train de fournir un grand effort pour le désengorgement des prisons et l'amélioration des conditions de vie des prisonniers et détenus préventifs, beaucoup reste encore à faire », a-t-elle souligné. Sollicitant une enquête approfondie et indépendante sur tous les décès dans les prisons du pays, la FBCP demande également l'implication de la Commission des Nations unies chargée des détentions illégales.

L.D.

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GOUVERNEMENT-M23

Malaise à la veille du prochain round des négociations

Alors qu'on s'attendait à un dégel dans les rapports belliqueux qu'entretiennent ces temps-ci le M23 et le gouvernement congolais après le départ de ce mouvement terroriste des positions qu'il occupait à l'est de la République démocratique du Congo (RDC), le président Félix Tshisekedi vient de jeter un pavé en écartant toute perspective de dialogue entre les deux parties.

Le chef de l'État congolais, s'exprimant le 13 avril au Palais de la nation, en conférence de presse co-animée avec son homologue suisse en séjour à Kinshasa, n'avait pas eu sa langue en poche. Il avait clairement affirmé qu'« il n'y aura pas de discussion avec les responsables du groupe armé ». Allusion faite au M23. Une façon de fermer la porte à la présence de ce mouvement prorwandais aux prochaines discussions de Nairobi.

Prévu au mois de mai à l'Est du pays, le prochain cycle des discussions (Nairobi IV) ne devrait donc pas donner lieu à un quelconque dialogue entre parties. « C'est au moyen de ce genre de dialogue que les gens qui manipulent ce groupe nous infiltreront pour créer des revendications fallacieuses pour nous attaquer », avait ajouté le président Félix Tshisekedi dont les propos visaient par-



La table des négociations intercongolaises à Nairobi

ticulièrement le Rwanda. « Si ces gens sont Congolais, ils vont devoir accepter de regagner la vie civile », avait-il indiqué, rappelant qu'une loi votée par le Parlement interdisait toute négociation avec des groupes armés qui utilisent des moyens militaires

contre la RDC. Selon lui, la seule option pour ces terroristes est leur inscription au Programme DDRCS afin de réintégrer la vie civile. Le chef de l'État congolais a également écarté toute réinsertion dans les forces de défense et de sécu-

rité. Il a, par ailleurs, déclaré avoir bon espoir de voir le retrait de ces forces négatives s'accélérer. Des déclarations qui mettent le M23 et son parrain rwandais dos au mur vu que ces derniers ont toujours considéré le dialogue comme une belle opportunité

pour faire passer leurs revendications. En réaction, deux cadres du M23 ont laissé entendre que leur mouvement sera bel et bien présent au prochain round des discussions.

Certains officiels congolais restent cependant dubitatifs et n'excluent pas une perspective de discussion avec le M23 assortie, cette fois-ci, des conditions telles que le désarmement. Ce qui est sûr est que le ton catégorique du président Félix Tshisekedi change la donne pour les rebelles du M23 lorsqu'on sait que le dialogue est leur première revendication. « Tant qu'il n'y aura pas de dialogue politique direct, il n'y aura pas non plus de cantonnement, de désarmement et de démobilisation », prévient Lawrence Kanyuka, le porte-parole politique de la rébellion.

Alain Diasso

PRÉSIDENTIELLE 2023

L'opposition s'organise

Une dynamique est en train de se mettre en branle depuis quelques jours au sein de l'opposition congolaise qui tente de s'organiser à quelques mois de la tenue des élections de décembre 2023.

Face au leadership de Félix-Antoine Tshisekedi, des leaders de l'opposition, parmi les plus en vue, ont pris l'option de faire cause commune en jetant les bases d'une nouvelle alliance. C'est ce qu'il faut retenir de la réunion tenue le 14 avril, à Lubumbashi, autour de l'ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe.

Le leader du regroupement Lamuka, Martin Fayulu ; l'ex-Premier ministre, Au-

et d'effectuer l'état des lieux du processus électoral. Au terme de leurs discussions, les participants ont, dans leur déclaration commune, affirmé leur attachement sans faille à la Constitution et aux lois du pays ainsi qu'à leur application stricte.

Ils ont indiqué qu'ils s'opposent catégoriquement à tout projet de révision constitutionnelle à quelques mois des élections. « Conscients de nos droits et devoirs



Moïse Katumbi, Martin Fayulu, Delly Sesanga et Matata Ponyo devant la presse

« Conscients de nos droits et devoirs sacrés fixés à l'article 63 de la Constitution pour la défense de l'intégrité territoriale face à l'agression actuelle, nous ne ménagerons aucun effort pour que la RDC reste unie et indivisible »

gustin Matata Ponyo ; le président du parti l'Envol, Felly Sessanga ; ainsi que le gynécologue Denis Mukwege ont pris une part active à cette rencontre. La motivation essentielle de cette entrevue, telle que présentée par les participants, était d'analyser la situation générale du pays

sacrés fixés à l'article 63 de la Constitution pour la défense de l'intégrité territoriale face à l'agression actuelle, nous ne ménagerons aucun effort pour que la RDC reste unie et indivisible », ont-ils assuré. Leurs recommandations touchent divers aspects de la vie natio-

nale. Moïse Katumbi et ses amis ont exigé la désignation consensuelle des animateurs des organes de la Commission électorale nationale indépendante, la révision de la loi électorale ainsi que la recomposition de la Cour constitutionnelle. Dans le même ordre d'idées, ils ont recommandé la conduite urgente d'un audit externe des opérations d'identification et d'enrôlement en cours en vue de la production d'un fichier

électoral intègre reflétant les réalités démographiques de chaque circonscription électorale. Ils ont aussi recommandé la présence des observateurs nationaux et internationaux pendant tout le processus électoral. Au plan institutionnel, les participants à la réunion de Lubumbashi ont exigé la fin de l'instrumentalisation des institutions politiques, judiciaires et fiscales contre les candidats présidents. Toutefois, des questions se posent

quant au bien-fondé de ce nouveau rapprochement entre ces têtes couronnées de l'opposition congolaise, notamment celles liées au format de ces échanges, à la nature du regroupement et aux actions futures. Dans la foulée, les participants ont annoncé une marche pacifique le 13 mai prochain, à Kinshasa, qui aura pour but de dénoncer la vie chère et autres maux dont souffre le pays.

A.D.

RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Réflexion sur les enjeux et défis de l'art, la culture et l'éducation en RDC

En marge de la célébration de la Journée mondiale de l'art marquant le lancement du plaidoyer de l'ACE, l'Institut national des arts (INA) et Open society initiative for southern Africa (Osisa) ont organisé, le 13 avril, au Cepas, une conférence dans le but de sensibiliser à l'essence de l'engagement à vulgariser auprès des décideurs.

Les invités à la journée de réflexion organisée par les acteurs du projet de « *Plaidoyer pour l'intégration des arts et de la culture dans le système éducatif congolais (ACE)* » ont été sensibilisés et encouragés à leur prêter main forte. Plus qu'une sollicitation, cela a été un appel vibrant à s'engager dans le processus en usant de son influence dans sa sphère de vie et de travail comme pouvoir public ou acteur privé. Cette mobilisation de Christian Moleka a conclu les entretiens nourris de l'anthropologue Josette Shaje, le neuropsychiatre Daniel Okitundu et le cinéaste Balufu avec la salle sur la pertinence d'intégrer l'art et la culture dans le système éducatif à réformer.

En effet, le coordonnateur du comité de pilotage de l'ACE a insisté sur l'apport de chacun pour la réussite du plaidoyer qui s'inscrit sur une triple démarche. De prime abord, il faut « développer des contenus à caractère artistique déjà proposés dans le programme scolaire, notamment la musique, la poterie, le théâtre et la sociologie africaine ». En deuxième lieu, « développer une approche culturelle dans l'éducation ». Ainsi, les matières enseignées doivent être en adéquation avec l'environnement, en favorisent la compréhension. Dès lors, « les cours dispensés, histoire, géographie, sciences,



Les trois conférenciers, le Pr Balufu au centre, de la journée de réflexion/Adiac

littérature, etc., doivent participer à construire l'imaginaire des élèves » centré sur la République démocratique du Congo, en priorité. En troisième lieu, donner plus de sens aux travaux manuels inscrits dans le programme scolaire quitte à les requalifier en ateliers didactiques. Par ailleurs, réserver une place aux musées pour sensibiliser aux valeurs culturelles ancestrales. Le corollaire serait que les enfants libèrent leur potentiel créatif avec la capacité d'innover partant de leur environnement.

Tenu pour le point de départ de la synergie nécessaire

à faire aboutir le plaidoyer pour l'ACE, la rencontre a permis de mettre au diapason l'assistance sur les études menées en amont par les Prs Damien Pwono et Faïk Nzuji, sur la base de l'état des lieux de l'art et la culture dans le système éducatif dont le rapport a été lu par Elfia Ellesse. Il en a donné les contours et rappelé la genèse du projet comme initiative du département Justice économique et sociale de l'Osisa dont elle était à la base directrice.

Culture et développement humain

Christian Moleka a circonscrit le cadre du plaidoyer :

prendre langue avec les différents ministres sectoriels de l'Éducation, à savoir de l'Enseignement primaire, secondaire et technique ainsi que de l'Enseignement universitaire, engager également des échanges avec les Affaires sociales et les formations culturelles. Et, au final, atteindre le sommet de l'État, en l'occurrence le président de la République. Les mesures seront à intégrer dans « la prochaine Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation, en 2025 ». Ce, afin qu'à partir des neuf prochaines années, elle s'appuie sur la réforme incorporant les arts et la

culture dans le système éducatif.

Le Dr Daniel Okitundu ayant démontré le caractère global de la culture a fait le lien entre ce concept et le développement humain. La personne humaine étant le produit de la nature et de sa culture, son matériel génétique et la relation à l'autre et son environnement pris en compte, contribuent au développement de son cerveau. L'art et la culture doivent à cet effet être valorisés, dès le départ, avant la scolarité. « *Pour préparer les enfants à pouvoir jouir de l'art et de la culture, à l'école, il faut que dès le sein maternel, la mère s'y implique et la poursuive à la naissance* ». La relation mère-bébé, où elle chante, parle et joue avec ce dernier favorise son développement culturel. « *Il est établi que ces éléments fondamentaux de la culture se transmettent à l'humain pendant les trois premières années de sa vie. C'est pendant cette période que doit être constituée sa structure de base réceptive à l'art et la culture* », a dit le neuropsychiatre. Puis, que les activités s'y rapportant soient entretenues avec leur usage comme supports pédagogiques pour favoriser sa créativité, développer son intelligence et surtout servir de thérapie pour les enfants souffrant de problèmes psychologiques.

Nioni Masela

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa Généralité,

de la Tradition

à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers (Mpiya)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

FESTIVAL REGAIN

Le documentaire «Bikeko» participe au concours de courts métrages

Le film de quatre minutes centré sur le travail du sculpteur écologiste Jean-Alain Masela est nommé pour le Prix du public du festival environnemental qui se tient à Fos-sur-Mer, en France. Il sera projeté au cinéma L'Odyssee, le 22 avril, à la clôture.

La vingt-troisième édition du Festival environnemental Regain est ouvert depuis le 11 avril et sept films vont concourir pour le prix du public parmi lesquels Bikeko de Kadhaffi Mbuyamba, court métrage réalisé à Kinshasa. Ce documentaire met en lumière la démarche écologique du designer et sculpteur Jean-Alain Masela, dont les œuvres d'art sont des sculptures réalisées à partir de bouteilles en plastique. L'artiste s'est engagé, en les recyclant, à réduire la présence néfaste des emballages qui polluent et pullulent dans la capitale congolaise où il vit et travaille. Un engagement qui rejoint la visée du Festival Regain qui s'emploie à l'éveil « des consciences et à susciter le débat autour des questions liées à l'environnement ». D'où la participation de nombreux acteurs culturels et associations environnementales aux initiatives qui y sont menées en vue de la sensibilisa-



Jean-Alain Masela réalisant Mama Kongo, l'œuvre sur l'affiche de «Bikeko»

tion du « plus grand nombre à la protection de l'environnement et au développement durable ».

Bikeko et les six autres courts métrages en lice qui seront soumis au vote du public se-

ront projetés le 22 avril. La projection de la sélection du jury, douze films au total, et la remise des prix du concours de courts métrages vont clôturer le Festival Regain organisé par L'Odyssee, la régie

culturelle Scènes et cinés, en partenariat avec la ville de Fos-sur-Mer. Les douze films à l'affiche à la clôture de cette édition ont été sélectionnés sur plus de deux cents reçus d'un peu plus d'une vingtaine de pays: France, Kurdistan, Cap-Vert, Allemagne, Canada, Iran, Espagne, Mexique, Brésil, Norvège, Belgique, Portugal, Turquie, République démocratique du Congo, Taïwan, Royaume-Uni, Suisse, Croatie, Chypre, Colombie, Israël et États-Unis. Le jury s'est prononcé sur la pré-sélection, une liste de trente-cinq films sur la base de laquelle il a procédé à la sélection finale dont fait partie Bikeko, l'unique film congolais à voir au cinéma L'Odyssee.

Diffusé à la COP 27

Notons que Bikeko est aussi invité à l'Afrika Filmfestival qui se tiendra du 21 avril au 6 mai à Louvain, en Belgique. Selon la programmation du festival belge, il sera projeté

en premier, la matinée du 6 mai, à partir de 11h00, dans le cadre d'une sélection de courts métrages centrés sur le Congo et le Rwanda. Ce, avec notamment Kolonga (S'en sortir) de Martin Makitakow, Lumène de David Shongo et Mwana Pwo de Mugabo Baritegera.

Par ailleurs, Bikeko avait été précédemment projeté à la COP 27, à Sharm el-Sheik, par IkonoTV.art, plateforme de streaming mondiale dédiée aux arts. Le documentaire congolais était sélectionné parmi plus de cent cinquante arts video d'artistes contemporains dans le cadre d'Art speaks out à des passages réguliers sur plusieurs chaînes dédiées du 6 au 18 novembre 2022. Puis, nommé au Megacities-ShortDocs, le court métrage de Kadhaffi Mbuyamba était compté parmi les vingt-cinq meilleurs films sélectionnés à la huitième édition qui s'est tenue à Paris, du 1er au 8 décembre 2022.

Nioni Masela

ENVIRONNEMENT

Des projets en faveur des sites d'accueil des réfugiés

Dans le Nord-Kivu et bien au-delà de l'Est de la République démocratique du Congo, notamment au Sud-Ubangi et au Bas-Uélé, il devient impérieux d'intervenir urgemment pour réparer les impacts négatifs de la présence massive des réfugiés.

Lors d'une rencontre à Kinshasa, le gouvernement, à travers la ministre d'État et ministre de l'Environnement, Ève Bazaïba, et la représentante pays du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Angèle Dikongue, ont déploré les destructions des écosystèmes forestiers par les activités des réfugiés.

Kinshasa continue à consulter ses partenaires pour faire face à la terrible situation de certains sites abritant des réfugiés sur l'étendue du territoire national, principalement les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Ubangi et du Bas-Uélé. La rencontre du 13 avril entre Ève Bazaïba et Angèle Dikongue a permis de réaffirmer l'urgence de la mise sur pied des projets de réparation des impacts jugés négatifs de la présence des réfugiés dans ces sites.

Plusieurs phénomènes désastreux ont connu une accélération au cours des derniers mois, notamment la coupe de bois de

chauffe pour se protéger du froid et pour la construction des logis. Même si la question semble avant tout humanitaire, les implications sur certains secteurs, comme le social et l'économie, ne sont pas à négliger non plus. La situation est grave au point de pousser la ministre Bazaïba à engager une discussion sérieuse avec les partenaires sociaux. En effet, on estime le nombre de réfugiés et demandeurs d'asile en République démocratique du Congo à plus de 523 000 personnes en janvier 2023. Cette population réfugiée est constituée en majorité de Centrafricains et des Rwandais, soit plus de 80 %. Le Nord-Kivu accueille à lui seul plus de 165 000 réfugiés. Il est suivi par le Nord-Ubangi (112 000 réfugiés) et plus loin, le Sud-Kivu (81 000), le Bas-Uélé (54 000), le Sud-Ubangi (43 000), etc.

Par ailleurs, outre les réfugiés, il y a aussi les déplacés internes, un autre problème sérieux. On estime leur nombre à 5,53 millions de personnes en 2022. Plus

de 80 % des déplacements sont dus à des attaques et autres affrontements armés. Pour certains groupements du Nord-Kivu, notamment le cas de Buzi, l'arrivée des déplacés est en train d'asphyxier la localité. Depuis mi-février, les déplacés de guerre sont venus d'au moins quinze localités du Nord-Kivu. La plupart des déplacés passent aujourd'hui la nuit à la belle étoile ou dans les églises et autres familles d'accueil. Le plus grand défi est d'éviter l'effondrement social.

Entre le gouvernement et le HCR, l'on parle de plus en plus de projets de réparation et de restauration des écosystèmes forestiers aujourd'hui en souffrance. Il s'agit des projets communs de collaboration visant, par exemple, le reboisement. L'objectif est d'arriver à encourager l'utilisation des foyers améliorés en vue d'éviter la coupe sauvage des arbres. En outre, l'on évoque la mise en place des projets en agroforesterie pour pallier cette problématique.

Laurent Essolomwa



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)





Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

INTERVIEW

Ambroise Kua-Nzambi Toko : « Je crois que le monde devrait fonctionner comme une chorale »

Passionné et tout dévoué au chant choral où il œuvre en y mettant toute son énergie, le principal chef de chœur du célèbre Chœur la grâce, Ambroise Kua-Nzambi Toko, est connu aussi pour ses initiatives visant la promotion de sa pratique musicale. Il a tout récemment initié l'Expo chorale, événement dont il en parle au Courrier de Kinshasa en livrant sa perception du chant choral dont il a une maîtrise avérée.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Figure emblématique du chant choral en République démocratique du Congo (RDC), vous avez initié un nouveau concept, l'Expo chorale, d'où vous vient-il ?

Ambroise Kua-Nzambi

(A.K-Z.) : Le concept m'a été inspiré après ma participation au World choral expo à Lisbonne en 2019. Une exposition centrée sur le chant choral focalisé sur les répertoires de différents types de chœurs. Enfants, jeunes filles, jeunes gens, chœurs mixtes de jeunes, chœurs d'hommes, de femmes, chœurs de personnes âgées et même des personnes vivant avec handicap. Une présentation du chant choral dans toutes ses facettes et ses dimensions, réunissant les hommes de manière différente. Ce festival avait permis de montrer toutes les réalisations possibles des associations diverses et j'ai pensé qu'il fallait réfléchir à la manière d'organiser la même chose ici.

L.C.K. : Vous ne jurez que par le chant choral. Qu'y a-t-il à faire que vous n'avez tenté ?

A.K-Z. : Il y a beaucoup de choses à faire pour un meilleur développement du chant choral. Nous avons des chefs de chœur dans nos chorales mais pas de coachs vocaux, cette notion n'est pas bien connue ici. Pourtant, un coach vocal joue un rôle différent que celui du chef de chœur. Très souvent, le chef de chœur est aussi coach, les deux tâches peuvent être cumulées mais les chefs de chœur ne sont pas toujours de bons coaches. Et, les choristes sont le plus souvent intéressés par les sessions de formation organisées sur la voix. Lorsqu'il s'agit d'autres thématiques, notamment l'esthétique musicale, la découverte du jazz, ils n'y accordent pas le même intérêt. C'est à nous, chefs de chœur, d'organiser des séries d'activités pouvant permettre aux plus petits de découvrir et évoluer assez tôt dans les chorales. Le gouvernement devrait nous soutenir pour le développement du mouvement choral. Nous avons initié une fédération mais la connexion avec le milieu politique n'a pas encore abouti. La joie de Chœur la grâce, jusqu'ici, c'est d'avoir été invité à plusieurs reprises pour l'interprétation des hymnes devant le chef de l'Etat. Ceci n'est qu'un pas, car il y a encore beaucoup de choses à faire. Nous pourrions offrir des spectacles de chant choral aux invités de marque du pays. Il y a le choix entre le Chœur Luc Gillon, Chorale excellence, Chœur la grâce, etc. Notre chant choral



Ambroise Kua-Nzambi Toko, principal chef de chœur de Chœur la grâce/DR

a beaucoup à donner au monde et au pays, notre société, si seulement nos gouvernants pouvaient le comprendre !

L.C.K. : Qu'a-t-il donc de si important à donner, selon vous ?

A.K-Z. : Je crois que le monde devrait fonctionner comme une chorale, à la différence d'une équipe de football, par exemple. La compétition de foot oppose parfois dangereusement les sportifs tandis que dans le chant choral, en compétition, la prestation d'un autre concurrent peut nous émouvoir au plus haut point, même si l'on se garde d'applaudir mais on ressent une réelle émotion intérieurement. Par ailleurs, ce n'est pas possible de chanter à

ministère, ce serait déjà une victoire.

L.C.K. : Que trouvez-vous à redire sur la pratique du chant choral en RDC ?

A.K-Z. : Ici, nous réduisons le chant choral à son expression la plus simple, nous répétons pendant la semaine et nous chantons le dimanche, puis c'est tout. Ensuite, après quelques années, nous organisons un concert d'anniversaire, nous fonctionnons en mode bi ou triphasé. Cela m'a permis de réfléchir sur l'ensemble d'activités qu'un chœur peut organiser, tout ce qu'il peut initier en interne et en dehors, pour les autres. J'ai répertorié au-delà de cinquante chorales. Dès lors, les types de

concerts peuvent se diversifier, il peut se tenir des concerts académiques, culturels, d'ambiance, etc. Avec Chœur la grâce, il nous est arrivé des fois de chanter dans la rue, ciblant un lieu où nous savons qu'il y aurait une affluence. Il est arrivé même qu'à notre lieu de répétition, nous livrions un concert, nous invitions les habitants du quartier à assister à une séance. En visite à un frère ou une sœur de la chorale malade, nous trouvons le moyen de chanter. Nous l'avons fait dans certaines écoles de Kinshasa, chanter devant les tout petits, à plusieurs reprises

dans des maisons de retraite. Et nous avons déjà organisé des festivals, des ateliers, moments d'échange, du tourisme choral en parcourant de longues distances, allant d'un village à un autre. Dans la banlieue kinoise, il nous est arrivé de faire des haltes à un endroit pour chanter.

L.C.K. : Qu'est-il advenu de vos publications sur le chant choral ?

A.K-Z. : Dans le temps, nous écrivions des articles et la publication de la revue Cantemus que nous avons stoppé. Les gens n'achetaient pas, préférant une distribution gratuite n'ayant pas compris la démarche que soutenait ce projet pour la promotion du chant choral local. Les recueils de chant, par contre, étaient demandés, les catholiques qui pratiquent le solfège l'ont beaucoup acheté, les protestants presque pas peut-être parce qu'ils le pratiquent moins. Nos librairies devraient proposer des œuvres de compositeurs congolais selon le thème que l'on veut. Néanmoins, toutes les chorales ont besoin de partitions pour exécuter nos chansons, il faudrait créer un lieu spécifique où ils peuvent en trouver. Il faut emmener les gens à comprendre que faire de la sorte va profiter aux compositeurs, leur donner l'occasion de vendre leurs partitions. Les compositeurs primés

l'Afrique du Sud, le Ghana et la RDC essaie aussi de se créer une place. Autour du chant choral, il y a un mouvement et un ministère. Ce mouvement est à caractère social, il permet aux gens d'être ensemble, de développer le sens du travail collectif pour un intérêt commun, le travail effectué n'est pas en faveur d'un choriste mais est réalisé pour tout le monde. Le pays a besoin de fonctionner comme une chorale. Elle constitue le meilleur exemple du fonctionnement d'un pays. Je suis d'avis que la chorale est la meilleure illustration de la relation que Dieu a avec les hommes. Personne ne doute des ordres du chef de chœur mais y répond. Sur scène, on exécute ce qu'il demande. C'est comme Dieu avec les hommes, personne ne peut se rebeller à l'autorité du chef de chœur sur scène, ne peut s'y opposer. Si nous fonctionnions comme cela vis-à-vis de Dieu, ce serait parfait, le paradis sur terre !

L.C.K. : Le mouvement choral est-il porteur de valeurs éducatives et culturelles ?

A.K-Z. : Le mouvement choral est à caractère éducatif parce que l'on chante en plusieurs langues et l'on y apprend un large répertoire qui est toujours porteur de messages et parfois d'enseignements. C'est aussi un mouvement culturel car le chant choral peut nous permettre de vendre notre culture, l'exporter. Nous l'avons importé, le chant choral, il est venu avec les missionnaires, mais nous ne l'avons jamais senti. Je pense qu'au ciel l'on chante beaucoup plus comme une chorale. En se référant à la naissance du Christ, les anges ont chanté en chœur. Les chorales peuvent se créer partout, une association de chorales d'entreprises, communales, dans chaque commune, des chœurs scolaires, etc. Si cela se fait, il se créera un réel engouement. Une chorale n'est pas juste importante dans le cadre d'événements d'envergure. Si des salles sont construites, on lance des concours scolaires, cela va permettre aux activités du mouvement choral de se développer. Cela va permettre de bien couvrir le temps, hormis que la chorale soit à caractère religieux, on peut évangéliser à travers elle, même si l'on n'est pas prédicateur, on y prend part. Les valeurs que l'on retrouve naturellement sans forcer dans la chorale, ramenées dans la société, vont lui permettre de bien fonctionner. L'approche chorale peut servir à développer la société, il suffit de l'étudier, y réfléchir.

Propos recueillis par Nioni Masela



Une vue de l'Expo chorale dédiée à Chœur la grâce/DR

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Kabulo Muana Kabulo obtient la réouverture du stade des Martyrs

Le nouveau ministre des Sports et Loisirs, Claude François Kabulo Muana Kabulo, a regagné Kinshasa, le 14 avril, en provenance du Caire, en Égypte, où il a été en mission officielle, la première depuis sa nomination au gouvernement.

L'ancien journaliste et directeur des Sports à la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC), promu ministre des Sports lors du récent remaniement ministériel, a rapporté un gain précieux de son voyage au pays des pharaons. En effet, Kabulo Muana Kabulo s'était rendu au siège de la Confédération africaine de football (CAF) où il a conféré avec le secrétaire général, Veron Mosengo Omba, et obtenu la réouverture du stade des Martyrs. Ce temple kinois du football avait été fermé par l'instance faîtière du football après le constat de non-respect des normes.

« Les experts de la CAF arrivent la semaine prochaine à Kinshasa pour donner la dernière main. Mais, nous avons quand même reçu leur autorisation de rouvrir le stade pour des matches d'une certaine catégorie. Je me suis rendu au Caire pour relancer la collaboration entre la République démocratique du Congo (RDC) et l'Égypte, ainsi que la CAF, d'autant plus que le football congolais traverse actuellement une période de turbulences. Une situation justifiée par la ferme-

ture du stade des Martyrs et l'existence de plusieurs problèmes pendant », a déclaré à la presse le ministre des Sports à son retour à l'aéroport de N'Djili, à Kinshasa.

« Nous annonçons l'organisation, pour la première fois, d'un tournoi des jeunes de moins de 20 ans, le 30 juin prochain en RDC, pays considéré comme moteur en Afrique centrale. Les huit pays de l'Afrique centrale seront représentés à ce tournoi », a indiqué le ministre des Sports. En septembre prochain, a-t-il ajouté, la RDC accueillera les cinquante-quatre ministres de la Jeunesse et des Sports du continent pour faire un état des lieux de l'évolution des sports. « Des aspects liés à la formation des cadres, des entraîneurs et des jeunes seront aussi abordés lors de cette rencontre, dans le but de travailler dès la base, sans laquelle on ne peut s'attendre à de bons résultats », a fait savoir le ministre des Sports et Loisirs.

Entrevue avec Ashraf Sobhy... Claude François Kabulo Muana Kabulo s'est aussi entretenu, le 13 avril au Caire, avec Ashraf Sobhy, ministre égyptien de la Jeunesse et des



Le ministre congolais des Sports, Claude François Kabulo Muana Kabulo, et son homologue égyptien, Ashraf Sobhy

Sports. « Nous avons abordé la question liée à la relance et à la redynamisation du protocole et coopération en matière d'encadrement de la jeunesse et de promotion dans les sports qui est restée dans le tiroir depuis 2004. Cet accord, signé il y a dix-neuf ans, entre les deux pays, compte plusieurs projets de développement du sport, notamment les échanges d'expérience dans

le domaine de la gestion sportive, l'assistance dans le domaine médico-sportif, la formation des encadreurs, la formation des formateurs ainsi que l'aide à la réhabilitation et à la construction des installations sportives », a révélé le nouveau ministre congolais des Sports.

« Le représentant du gouvernement égyptien et moi-même avons réitéré le vœu de réchauffer cet accord.

Pour ce faire, nous avons préconisé de mettre sur pied une commission mixte dans les tout prochains jours, afin d'adapter ce vieux texte aux réalités du moment », a-t-il poursuivi.

C'est donc sur une note positive que Claude François Kabulo Muana Kabulo a bouclé sa première mission officielle à l'étranger depuis sa nomination comme ministre des Sports et Loisirs.

Martin Engimo

ATHLÉTISME

La RDC organisera le championnat de la zone Afrique francophone

Kinshasa pourra abriter le championnat de la zone Afrique francophone d'Athlétisme en mai prochain, a-t-on annoncé du côté de la Fédération d'athlétisme du Congo (Féaco).

La Fédération d'athlétisme du Congo (Féaco) envisage d'organiser, du 19 au 21 mai 2023 au stade des Martyrs à Kinshasa, le championnat d'Afrique d'athlétisme pour la zone francophone. L'annonce de ce projet est faite par le directeur national technique de l'athlétisme (DTN), Hugues Mafo, qui s'est confié à l'Agence congolaise de presse (ACP). « L'organisation de ce championnat rentre dans le cadre de préparation des athlètes congolais aux 9es jeux de la Francophonie pour une bonne prestation. La Féaco présentera trois équipes à ce rendez-vous, à savoir de Kinshasa, du Grand Katanga et l'équipe du sport militaire », a précisé le coach Hugues Mafo. Sur la participation des athlètes aux 9es jeux de la Francophonie, a



Les athlètes dames en préparation au stade des Martyrs à Kinshasa

laissé entendre Hugues Mafo, les entraînements se déroulent normalement. Cependant, la Féaco sollicite clairement l'accompagnement et l'appui du gouvernement afin d'améliorer la préparation des athlètes congolais. « Ce n'est pas in-

teressant d'organiser les jeux sans viser de remporter les médailles. La RDC en tant que pays organisateur, doit ambitionner aussi de glaner des médailles et des prix. Les athlètes poursuivent les entraînements dans trois sites à Kinshasa,

notamment au stade des Martyrs, au Grand Katanga, les athlètes sont regroupés au stade Dominique Diur de Kolwezi où il y a une piste d'athlétisme, et au Grand Kivu, précisément au centre de Kiroshé, au Nord-Kivu », a informé Hugues Mafo. Et il a exprimé un regret : « Je déplore le fait que la population congolaise ne s'approprie pas de l'organisation des 9es jeux de la Francophonie à Kinshasa. Or, la réussite de ces jeux en dépende ».

Championnat d'Afrique U18 et U20

Hugues Mafo a aussi évoqué la participation de la RDC au championnat d'Afrique couplé de U-18 et U-20, du 28 avril au 3 mai, à Lusaka en Zambie. Vingt et un athlètes U18 (dont 10 garçons et 5

filles) et 5 membres de la Fédération composeront la délégation rd-congolaise à cette joute africaine d'athlétisme. Et pour la catégorie U20, le DTN a affirmé que trois athlètes (deux garçons et une fille) évoluant à l'étranger vont concourir pour la RDC. Lors de ce championnat couplé U18 et U20 d'athlétisme, les athlètes congolais vont disputer les épreuves des courses de vitesse de 100, 200, 400, 800, et 1500m, de 3000 m plat, de 5.000 et 10.000 m, et les courses de longueur, notamment le triple et les relais 4x100m, 4x400m et 4x400m, mixte. Selon le programme, la délégation congolaise quitte le pays le 25 avril pour la capitale zambienne, mais le gouvernement n'a pas encore apporté son soutien financier.

M.E.

INDUSTRIE SPATIALE

La Russie veut resserrer ses liens avec l'Afrique

À l'occasion de la Journée de la cosmonautique, célébrée le 12 avril, un chercheur russe a cité les domaines de l'exploration spatiale dans lesquels Moscou et l'Afrique peuvent resserrer leurs liens.

« À l'époque où les risques écologiques et sanitaires deviennent plus élevés, l'Afrique a besoin de satellites permettant de satisfaire les besoins du continent. Elle a besoin de satellites qui lui permettront efficacement de surveiller divers risques, notamment les incendies, la désertification, les conditions épidémiologiques et la migration des animaux de troupeaux qui peuvent être porteurs de maladies dangereuses », a déclaré Ivan Lochkarev, chercheur au Centre d'études sur le Moyen-Orient et l'Afrique de l'Institut d'Etat de Moscou des relations internationales. « Alors que l'importance des technologies de l'information et de la communication, ainsi que de la surveillance des risques ne cesse de croître, il serait bien pour le continent africain d'avoir un système orbital de télédétection », a-t-il indiqué. L'Union africaine a adopté un programme de développement pacifique de l'espace dès 2015. Le but est de

créer une industrie spatiale compétitive et capable de répondre aux besoins du continent. « Mais un manque de fonds a freiné la réalisation du projet spatial africain qui n'arrive pas à exploiter de gros satellites », a noté le chercheur. Dans cette optique, la Russie et l'Afrique pourraient élargir davantage leur coopération, déjà très intense. Il s'agit de collaborer au sein des organisations internationales en vue d'interdire le déploiement d'armes conventionnelles dans l'espace, de créer et produire ensemble des satellites de télédétection pour surveiller les changements environnementaux, géologiques et autres. Pour l'instant, le potentiel russo-africain dans ce domaine n'a pas encore été pleinement exploité. Cependant, « il existe déjà plusieurs entreprises en Afrique du Sud qui peuvent utiliser Glonass, un système russe de navigation par satellite pour surveiller la surface de la Terre et détecter d'impor-

tants changements géologiques et autres, ce qui permet de prendre des décisions plus efficaces en matière de développement urbain », a expliqué Lochkarev.

« Les relations entre la Russie et l'Afrique vont s'intensifier parce que l'Agence spatiale africaine a finalement vu le jour en janvier. L'Union africaine a trouvé les fonds et la volonté politique nécessaires pour le faire après une décision prise en 2018. Par conséquent, il y a maintenant une opportunité de dialogue direct entre la Russie et tous les acteurs intéressés », a conclu M. Lochkarev. Rappelons que la Russie a commémoré, le 12 avril, la Journée des cosmonautes. En 1961, Youri Gagarine, un jeune cosmonaute de 27 ans, effectue le premier vol orbital de l'histoire à bord du vaisseau « Vostok ». Ce vol n'a duré que 108 minutes mais a constitué un progrès indéniable dans la conquête spatiale.

Yvette Reine Nzaba

MOYEN-ORIENT

L'Iran et l'Arabie saoudite normalisent leurs relations diplomatiques

Une équipe technique iranienne est arrivée, le 12 avril, à Riyad (Arabie saoudite), pour préparer le terrain à la réouverture des missions diplomatiques.

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Nasser Kanaani, a décrit la visite comme « une nouvelle étape » dans la mise en œuvre de l'accord négocié par la Chine entre Téhéran et Riyad, sur la reprise des relations officielles bilatérales et des activités diplomatiques de leurs bureaux politiques et consulaires dans les deux pays, selon un communiqué. Nasser Kanaani a indiqué que la délégation iranienne, accueillie par les responsables saoudiens à son arrivée, allait mettre en œuvre les mesures nécessaires à la réouverture de l'ambassade d'Iran à Riyad ainsi que de son consulat général et de son bureau de représentation auprès de l'Organisation de la coopération islamique à Djeddah. Il a ajouté que des efforts étaient en cours pour

rouvrir les missions diplomatiques iraniennes avant le début du pèlerinage du Hajj à la fin du mois de juin. Rappelons que l'Arabie saoudite et l'Iran ont conclu, en mars, un accord prévoyant la reprise des relations diplomatiques et la réouverture des ambassades ainsi que des missions dans les deux pays dans un délai de deux mois. Par ailleurs, les ministres iranien et saoudien des Affaires étrangères se sont rencontrés, le 6 avril, à Pékin, pour sceller la réconciliation des deux puissances du Moyen-Orient, après des années de forte tension. « Les deux parties ont convenu de développer leur coopération dans tous les secteurs, afin d'assurer la sécurité et la stabilité de la région ». Le ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein

Amir-Abdollahian, et son homologue saoudien, Fayçal ben Farhan Al-Saoud, ont signé une déclaration commune annonçant la reprise pratique des relations diplomatiques officielles.

La Chine, qui a permis la reprise du dialogue en organisant à Pékin des négociations, a dit, par la voix de la porte-parole de la diplomatie chinoise, Mao Ning, vouloir travailler « avec les pays de la région pour mettre en œuvre des initiatives, afin de promouvoir la sécurité, la stabilité et le développement ». L'Arabie saoudite avait rompu ses liens diplomatiques avec l'Iran en 2016 en réponse aux attaques contre les missions diplomatiques saoudiennes en Iran après l'exécution par le royaume d'un religieux chiite.

Y.R.Nz.

TCHAD

Le référendum constitutionnel prévu en novembre

Le référendum constitutionnel au Tchad pourrait avoir lieu le 19 novembre prochain « si tout se passe bien », selon la Commission nationale chargée de son organisation.

« Le chronogramme est très serré au vu des tâches qui sont prévues d'ici à cette date et les fonds nécessaires pour l'organisation de ce scrutin ne sont pas encore disponibles », selon les documents parvenus à l'Agence France presse.

Au total, 38,58 milliards FCFA seront nécessaires pour organiser le référendum. Cette somme plutôt conséquente, comme le reconnaît la Commission nationale chargée de l'organisation du référendum constitutionnel (Conorec), « doit également permettre d'installer et d'équiper la Conorec et tous ses démembrements, mais sur-

tout d'organiser un enrôlement biométrique des Tchadiens en âge de voter ». L'enrôlement devrait débuter le 20 juin et durer une vingtaine de jours.

Beaucoup reste à faire, d'après la Conorec qui est en train d'installer les commissions provinciales et leurs démembrements départementaux ainsi que sous-préfecturaux. Ensuite, l'actuel code électoral doit encore être amendé et le pouvoir de transition compte sur la communauté internationale pour financer une partie du budget prévu, « ce qui fait craindre un glissement du calendrier électoral ».

Mais le ministre de l'Adminis-

tration du territoire et président de cette Commission s'est voulu rassurant. « C'est un calendrier indicatif, mais nous travaillons d'arrache-pied pour le respecter. Si les circonstances amènent à un léger glissement, il doit quand même s'inscrire dans les délais impartis pour un retour à l'ordre constitutionnel, un délai de vingt-quatre mois », a indiqué Limane Mahamat, l'un des hommes forts du dialogue national.

Rappelons que la Conorec a été mise en place en janvier dernier, précisément pour organiser le référendum constitutionnel.

Y.R.Nz.

DIPLOMATIE

Jocelin Patrick Mandzela nouveau consul du Congo À Moscou

La République du Congo a ouvert un consulat honoraire à Saint-Petersbourg, la deuxième ville de la Fédération de Russie.

Nommé le 25 août 2022 par la commission consulaire du ministère des Affaires étrangères et des Congolais de l'étranger, Jocelin Patrick Mandzela a été intronisé le 29 mars dernier par l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo en Russie, David Madouka.

La cérémonie d'intronisation s'est déroulée en présence des autorités politiques et administratives de la ville de Saint-Petersbourg, des membres des corps constitués étrangers et des représentants de la communauté congolaise qui résident dans cette agglomération de la Russie. Le drapeau national a été remis au consul honoraire comme symbole du commandement.

Signalons que Jocelin Patrick Mandzela est un opérateur économique basé à Saint-Petersbourg. Il a la double nationalité congolaise et russe.

Y.R.Nz.

COOPÉRATION

Ali Bongo Ondimba attendu en Chine

Le président de la République gabonaise, Ali Bongo Ondimba, effectuera, du 19 au 20 avril, une visite d'Etat à Beijing, en République populaire de Chine.

La rencontre entre le chef de l'Etat gabonais, Ali Bongo Ondimba, et son homologue chinois, Xi Jinping, sera l'occasion de dynamiser leur « partenariat gagnant-gagnant », ainsi que les axes de coopération qui unissent les deux pays.

Au cours de son séjour en Chine, le président du Gabon aura des entretiens avec plusieurs autorités chinoises telles que Li Qiang, Premier ministre du Conseil des Affaires d'Etat, et Zhao Leji, président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale.

En outre, les gouvernements des deux pays procéderont à la signature de plusieurs accords bilatéraux sur la consolidation du cadre juridique de coopération.

Sur le plan politique, le Gabon et la Chine partagent leur expérience sur des questions majeures internationales actuelles, notamment la paix et la sécurité, la lutte contre le terrorisme, etc.

Dans le domaine de l'économie, la Chine est aujourd'hui l'un des premiers partenaires commerciaux du Gabon. A noter que plus d'une soixantaine d'entreprises chinoises intervenant dans divers secteurs d'activités sont installées dans ce pays.

La visite du président gabonais en Chine intervient après celle qu'il avait effectuée en septembre 2018, dans le cadre du troisième sommet du Forum sur la coopération sino-africaine, dont les travaux se sont tenus à Beijing, sur le thème « La Chine et l'Afrique : communauté de destin et partenariat mutuellement profitable ».

Rappelons que le Gabon et la Chine ont établi leurs relations diplomatiques le 20 avril 1974.

Y.R.Nz.

PROJETS DE COOPÉRATION SUD-SUD

Pékin va envoyer de l'aide sur le changement climatique

La Chine va envoyer du matériel d'aide à un ensemble de projets de coopération Sud-Sud sur la lutte contre le changement climatique, selon le ministère de l'Ecologie et de l'Environnement.

La Chine fournira au Costa Rica six bus électriques pour l'aider dans son développement de transport à faible émission de carbone, et enverra aux Kiribati 5 000 ensembles de systèmes de production d'énergie photovoltaïque domestique, et 300 tonnes de ciment pour la construction de digues, afin d'aider à résoudre les problèmes de consommation d'électricité et d'érosion de l'eau de mer, a annoncé le ministère, le 21 avril.

En outre, la Chine enverra au Botswana une station météorologique mobile pour aider le pays africain à renforcer la surveillance météorologique et à améliorer sa capacité à faire face au changement climatique.

En tant que grand pays en développement responsable, la Chine a promu de manière proactive la coopération Sud-Sud pour lutter contre le changement climatique, a déclaré le ministère.

Jusqu'à présent, la Chine a signé 45 documents de coopération sur le changement climatique avec 38 pays en développement, apportant son soutien à ces pays dans leur lutte contre le changement climatique par divers moyens, y compris la construction en coopération de zones de démonstration à faible émission de carbone, selon le ministère. Fin

Xinhua

SANTÉ

Plus de 3,5 millions de vies seraient sauvées en finançant la riposte au VIH

Le financement intégral de la riposte au VIH sauverait des millions de vies et entraînerait des répercussions considérables sur la santé, les sociétés et l'économie, selon un rapport d'Economist Impact, une agence des Nations unies dans treize pays africains.

Pour la directrice exécutive de l'Onusida, Winnie Byanyima, le rapport arrive à un moment crucial. Les preuves qu'il fournit devraient servir de catalyseur à des décisions politiques visant à garantir un financement total du VIH; un plein financement aurait des « vastes répercussions socio-économiques et sera un pas pour les pays africains vers la mise en place de systèmes de santé plus résilients et mieux préparés pour prévenir les futures pandémies ». Les investissements alloués à l'épidémie favoriseraient également l'éducation, en particulier celle des jeunes femmes et des filles, réduiraient les inégalités entre les sexes et stimuleraient la croissance économique.

Renforcer l'équité, les sociétés et les économies

« Des choix audacieux sont

aujourd'hui indispensables pour accélérer les investissements et capitaliser sur ces décisions dans les domaines du VIH et de la santé afin de renforcer l'équité, les sociétés et les économies », a souligné la patronne de l'Onusida. Par ailleurs, l'augmentation des investissements actuels en faveur du VIH contribuerait à des avancées économiques plus larges et pérennes d'ici à 2030, et libérerait par voie de conséquence des ressources pour répondre à d'autres enjeux essentiels en matière de santé. Selon le coordinateur des Etats-Unis pour la lutte mondiale contre le sida, John N. Nkengasong, une volonté politique, programmatique et financière est nécessaire afin de mettre fin au VIH/sida en tant que menace pour la santé publique.

Une facture salée pour la santé

Les résultats de ce rapport interviennent alors que les récentes crises mondiales, notamment la covid-19 et la guerre en Ukraine, ont entravé les efforts pour lutter contre l'épidémie de VIH. Une situation qui a fortement pesé sur les financements en faveur de la santé et d'autres objectifs de développement durable. Le rapport chiffre la facture salée pour la santé, les sociétés et les économies si les fonds nécessaires pour mettre fin au sida d'ici à 2030 ne sont pas mobilisés comme menace de santé publique. Pour évaluer ces répercussions négatives, Economist Impact a comparé le scénario selon lequel les ressources financières nécessaires étaient intégralement couvertes pour atteindre les

objectifs de la Déclaration politique 2021 sur le VIH et le sida et celui où les niveaux de financement et de service du VIH sont maintenus au niveau actuel. L'aggravation des inégalités socio-économiques et de santé préexistante se fera le plus sentir parmi les jeunes femmes, les enfants et la population vulnérable.

Plus de 3,5 millions de décès dus au sida peuvent être évités

Les difficultés budgétaires auxquelles sont confrontés les pays africains ont limité leurs capacités à accroître le financement national à la riposte au VIH et les budgets généraux consacrés à la santé. Les pays à revenu faible et intermédiaire devront investir 29 milliards de dollars chaque année pour atteindre les objectifs visant à

mettre fin au sida comme menace pour la santé publique d'ici à 2030, selon l'Onusida. En 2020, les niveaux de financement ont chuté, accusant un retard de près de 30% par rapport aux objectifs. Sept millions de décès seraient dus au sida, mais la moitié peut être évitée si la riposte est intégralement financée et si les politiques vont dans la bonne direction, souligne l'Onusida. Les objectifs 2025 dans le monde incluent d'amener le nombre annuel de nouvelles infections au VIH à moins de 370 000 (contre 1,5 million en 2021), celui des infections au VIH chez les adolescentes et les jeunes femmes à moins de 50 000 et celui des décès liés à une maladie opportuniste à moins de 250 000 (contre 650 000 en 2021).

Noël Ndong

VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

Le Mali recadre la France et l'Equateur

La situation au Mali a déclenché, le 12 avril, un accrochage entre Bamako et Paris au cours d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies. Un diplomate malien a recadré le représentant de la France et l'Equateur qui l'accusent de violations des droits humains.

La France et l'Equateur ont dénoncé la situation des droits de l'Homme au Mali devant le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU). « Nous devons être plus exigeants envers la Minusma. Le mandat est robuste et il faut le mettre en œuvre : protéger les civils, appuyer l'accord de paix, garantir l'accès humanitaire aux milliers de déplacés. Il n'est pas normal que nous ne soyons toujours pas informés sur le massacre de Moura, commis il y a plus d'un an avec, nous le savons, l'implication du groupe Wagner. Les responsables doivent être poursuivis », a déclaré Nicolas de Rivière, représentant permanent de la France auprès des Nations unies au Conseil de sécurité.

« Le Mali se redressera avec force contre toute utilisation de la question de droits de l'Homme à des fins politiques ou de déstabilisation », a répliqué Issa Konfourou, représentant permanent du Mali auprès des Nations unies, estimant que « le diplomate français a eu une mémoire sélective car il n'a parlé que du cas de Moura ».

Il a, en outre, rappelé que « plusieurs paragraphes du rapport de la commission d'enquête internationale sur le Mali sont consacrés aux violations des droits de l'Homme sur la population malienne par les forces françaises ».

« Si l'ambassadeur de France n'a pas la mémoire sélective, qu'il dise à ce Conseil qu'en janvier 2021, les forces françaises ont transformé une célébration de mariage en deuil au Mali, à Bounty. J'aurais aimé qu'il dise à ce Conseil les efforts qu'ils ont fait pour donner suite aux deux rapports qui ont été publiés à cet effet », a souligné le diplomate malien.

Le représentant de la France, Nicolas de Rivière, a qualifié ces faits d'inexact, notamment ceux relatifs à un mariage dans le village de Bounty. Il a précisé que les premiers rapports de l'ONU sur cet incident étaient « malheureusement inexacts et infondés ».

De son côté, l'ambassadeur de l'Equateur auprès des Nations unies, Hernán Pérez Loose, a exhorté le gouvernement malien à traduire en justice les auteurs de violations graves

et d'activités criminelles, d'où qu'ils viennent.

Le diplomate malien, Issa Konfourou, a indiqué avoir entendu au cours de la réunion plusieurs interpellations y compris celle du représentant de l'Equateur. Il a affirmé que le Mali n'a pas de leçon à recevoir d'un pays qui est régulièrement interpellé par rapport aux violations des droits de l'Homme. Il a, par ailleurs, fait cas des restrictions de la liberté d'expression, de se réunir et des persécutions contre les journalistes par les procureurs et les juges en Equateur avant de rassurer que le Mali souhaite travailler avec tout le monde à l'amélioration de la situation des droits de l'Homme.

En réponse, Pérez Loose a précisé qu'il n'avait pas tenté de « faire la leçon » au gouvernement malien lors de son intervention, les droits humains n'étant, selon lui, « l'apanage d'aucun pays ». Aucun journaliste n'a été poursuivi en Equateur, a-t-il encore déclaré, ajoutant que « le Mali n'est peut-être pas au courant que le mandat du président Correa s'est terminé il y a quatre ans » a-t-il défendu.

Yvette Reine Nzaba

RWANDA

Les institutions de l'ONU rendent hommage aux employés tués lors du génocide de 1994

Dans le cadre de la semaine de deuil national en cours, les institutions des Nations unies au Rwanda ont rendu hommage, le 12 avril, aux 64 employés qui ont été tués lors du génocide de 1994 perpétré contre les Tutsis.

Les familles des anciens employés de l'Organisation des Nations unies (ONU) tués lors du génocide, des fonctionnaires, des diplomates et des représentants des institutions internationales au Rwanda ont assisté à l'événement qui s'est déroulé au bureau de l'ONU à Kigali, la capitale du Rwanda.

« Une façon d'honorer les victimes du génocide contre les Tutsis et de réfléchir à la souffrance et à la résilience de ceux qui ont survécu consiste à nous engager totalement pour faire en sorte que ce qui s'est passé ne se reproduise plus jamais », a déclaré Ozonnia Ojielo, coordinatrice résidente des Nations unies au Rwanda, lors de l'événement.

« N'oublions pas leurs visages et leurs contributions à la société, et engageons-nous à construire un monde guidé par les droits de l'homme et la dignité pour tous », a-t-il ajouté, notant qu'en regardant l'histoire du génocide contre les Tutsis, il était important de maintenir les progrès que le Rwanda avait réalisés dans les domaines de l'unité, de la réconciliation et de la cohésion sociale.

Après la semaine de deuil national qui s'est achevée le 13 avril, les activités de commémoration se poursuivront jusqu'au 4 juillet pour marquer les cent jours de calamité qui a atteint plus d'un million de personnes, principalement des Tutsis et des Hutus modérés, ont été tuées.

Xinhua

CROISSANCE MONDIALE

Les pays en développement confrontés à des niveaux de surendettement sans précédent

Alors que la croissance mondiale devrait être plus faible que prévu, laissant présager un ralentissement économique, les pays en développement sont confrontés à une dette croissante et à un soutien international insuffisant, a alerté la Conférence des Nations unies sur le commerce et développement (Cnuced).

Face à des niveaux de surendettement sans précédent, la Cnuced appelle à un programme économique international audacieux afin d'éviter une nouvelle décennie perdue pour les pays en développement. La croissance annuelle dans de nombreuses parties du monde sera inférieure aux performances enregistrées avant la pandémie. Elle sera même bien en deçà de la décennie de forte croissance qui a précédé la crise financière mondiale, selon le dernier rapport sur le commerce et le développement. La croissance mondiale en 2023 tombe à 2,1%, contre les 2,2% prévus en septembre 2022.

Le surendettement aura comme conséquence un creusement des inégalités

Dans le même temps, de nombreux pays sont confrontés à « une crise de développement de plus en plus grave ». La montée en flèche des niveaux d'endettement et l'augmentation des coûts du service de la dette réduisent les investis-

sements productifs dans les secteurs public et privé. Le manque de liquidités internationales a transformé des chocs imprévus en un cercle financier vicieux dans certains pays. La Cnuced estime que les hausses de taux d'intérêt coûteront aux pays en développement plus de 800 milliards de dollars au cours des prochaines années. Dans le même temps, les coûts d'emprunt ont augmenté de 5,3% à 8,5% pour soixante-huit marchés émergents. Dans l'ensemble, la pression exercée par les créanciers extérieurs sur les pays en développement pour qu'ils réduisent leurs déficits budgétaires devrait s'accroître. Elle souligne que le surendettement entraînera une crise du développement et un creusement des inégalités, trente-neuf pays payant davantage à leurs créanciers publics extérieurs que ce qu'ils ont reçu en nouveaux prêts. Ce qui aura un impact négatif sur les investissements publics et la protection sociale.

Dette colossale et hausse de taux d'intérêt galopante

Dans les pays en développement, l'inflation alimentaire reste élevée, tandis que l'impact des coûts énergétiques varie en fonction des réglementations locales. Par ailleurs, au début de 2023, l'inflation alimentaire reste élevée, malgré une baisse de l'inflation globale, 25% à 62% du chiffre total étant imputables à l'inflation alimentaire. L'impact combiné de la hausse des taux d'intérêt et des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, dans le contexte d'une baisse du soutien budgétaire, devrait encore affaiblir les dépenses des ménages, notamment en matière de logement. « Dans les pays en développement, l'inflation alimentaire reste élevée, tandis que l'impact des coûts énergétiques varie en fonction des

réglementations locales », a indiqué la Cnuced, relevant que « la financiarisation du commerce des matières premières constitue le facteur dominant des profits des négociants en denrées alimentaires ».

Droits de tirage spéciaux

Face à cette situation préoccupante, la Cnuced appelle à un programme audacieux pour soutenir les pays en développement. Cela passe par une révision de l'architecture de la dette mondiale, une augmentation des liquidités et un renforcement des réglementations financières. Afin de répondre de manière adéquate aux besoins des pays en développement, l'agenda financier multilatéral doit être renforcé, en se concentrant sur la réforme de l'architecture de la dette. La Cnuced

appelle à la mise en place d'un mécanisme multilatéral de gestion de la dette provenant à la fois des créanciers et des débiteurs, et d'analyses améliorées de la viabilité de la dette qui intègrent les besoins de financement liés au développement et au climat. A cet égard, la prochaine réunion du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale offre une occasion précieuse de renforcer le financement du développement et de s'attaquer aux contraintes auxquelles sont confrontés les pays qui ont besoin de plus de liquidités.

L'émission de nouveaux droits de tirage spéciaux d'une valeur d'au moins 650 milliards de dollars serait une première étape positive pour aider à alléger le lourd fardeau de la dette qui entrave les perspectives de développement.

NoëlNdong

MAÎTRISE DE L'INFLATION

Le FMI appelle à des politiques fiscales plus strictes

Le Fonds monétaire international (FMI) a appelé, le 12 avril, les décideurs fiscaux à adopter des politiques fiscales plus strictes en vue d'aider les banques centrales à lutter contre l'inflation.

« Dans un contexte de forte inflation, de conditions financières plus difficiles et de dette accrue, les décideurs politiques doivent donner la priorité à la cohérence des politiques fiscales avec les politiques des banques centrales pour promouvoir la stabilité financière et des prix », a indiqué le FMI dans un article de blog après la publication de son dernier Moniteur des finances publiques.

Le rapport explique que de nombreux pays auront besoin d'une politique fiscale stricte pour soutenir l'actuel processus de déflation, en particulier si la forte inflation s'avère plus persistante.

« Des politiques fiscales plus strictes permettront aux banques centrales de moins augmenter les taux d'intérêt qu'elles ne l'auraient fait autrement, ce qui aidera à maîtriser les coûts d'emprunt pour les gouvernements et maintiendra sous contrôle les vulnérabilités financières », indique l'article rédigé par l'économiste du FMI, Francesca Caselli, et ses collègues.

Par ailleurs, le FMI a noté que des politiques fiscales plus strictes nécessitent « des filets de sécurité mieux ciblés pour protéger les ménages les plus vulnérables », y compris en répondant au problème de l'insécurité alimentaire, tout en contenant la hausse générale des dépenses.

D'après le dernier Moniteur des finances publiques, après la hausse historique de la dette publique en 2020, qui a atteint près de 100% du produit intérieur brut (PIB) à cause de la contraction économique et des aides gouvernementales massives, les déficits fiscaux ont diminué. Au cours des deux dernières années, la dette mondiale a enregistré sa plus forte baisse depuis des décennies et est passée à 92% du PIB à la fin de l'année 2022, soit encore près de huit points de pourcentage au-dessus des projections pré-pandémiques.

« La réduction des vulnérabilités liées à la dette et la reconstruction des marges fiscales sont des priorités absolues », peut-on lire dans l'article de blog. Dans les économies en développement à faibles revenus, les coûts d'emprunt plus élevés pèsent aussi sur les finances publiques, trente pays étant déjà surendettés ou au bord du surendettement.

NIGERIA

Des ouvriers piégés après l'effondrement d'un immeuble à Lagos

Un immeuble de trois étages en construction s'est effondré à Lagos, capitale économique du Nigeria, avec plusieurs ouvriers pris au piège, a confirmé mercredi un responsable de l'Agence nationale de gestion des urgences.

Ibrahim Farinloye, coordinateur de l'agence dans la région du Sud-Ouest du pays, a indiqué à Xinhua que certains travailleurs avaient été pris au piège lorsque le bâtiment s'est effondré dans le quartier de Banana Island, à Lagos, et

que le nombre exact de personnes piégées restait inconnu. « Nous nous mobilisons pour répondre à la situation », a-t-il ajouté.

Les effondrements d'immeubles sont fréquents au Nigeria, et les experts locaux les attribuent généralement à divers facteurs tels que la vétusté des structures, le non-respect de la planification et des réglementations en matière de construction, et l'utilisation de matériaux de qualité insuffisants lors de la construction.

UKRAINE

Le « couloir céréalière » a repris ses opérations

Le « couloir céréalière » mis en place autour de l'Ukraine, dans le cadre de l'Initiative céréalière de la mer Noire, a repris ses opérations mercredi, a rapporté l'agence de presse Interfax-Ukraine.

«Après des discussions in-

tensives au sein du Centre de coordination conjointe (CCC) soutenu par l'Organisation des Nations unies et la Turquie, les inspections de routine ont repris le 12 avril», a quant à lui indiqué Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres.

Le 11 avril, le CCC n'avait pas été en mesure de réaliser des inspections de navires, les parties concernées ayant besoin de

plus de temps pour parvenir à un accord sur les priorités opérationnelles, a expliqué Stéphane Dujarric, ajoutant que cinquante navires attendaient encore de pouvoir se déplacer vers les ports ukrainiens.

Cet incident a constitué la première suspension du couloir céréalière en huit mois.

Le 22 juillet 2022 à Istanbul, la Russie et l'Ukraine ont signé séparément avec la Turquie et les Nations unies un document sur les exportations de céréales et d'engrais afin d'assurer l'approvisionnement des marchés mondiaux dans le contexte du conflit armé russo-ukrainien. A ce jour, l'Ukraine a exporté plus de 27,5 millions de tonnes de denrées alimentaires dans le cadre de l'Initiative céréalière de la mer Noire. L'accord, initialement en vigueur pour 120 jours, a été renouvelé en novembre 2022 et mars 2023.

Xinhua



VIE DES PARTIS

Une nouvelle coalition pour l'opposition congolaise

Lancée le 13 avril à Brazzaville, l'Alliance pour l'alternance démocratique en 2026 (2AD26), composée du Mouvement républicain (MR), du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) et du Parti du peuple (Pape), est présidée par Destin Gavet.

Une nouvelle coalition de l'opposition congolaise vient de voir le jour. Portée sur les fonts baptismaux en présence des représentants des partis de l'opposition dont l'Union des démocrates humanistes, l'2AD26 s'est fixée pour objectifs, entre autres, de basculer la majorité présidentielle actuelle à l'opposition à l'issue de la présidentielle de 2026.

Selon les trois cofondateurs de la plateforme, notamment Destin Gavet du MR, Jean Jacques Serge Yhombi du RDD et Jean-Pierre Agnangoye du Pape, le Parti congolais du travail (PCT) et ses alliés ont échoué. « *Aujourd'hui est un jour historique pour notre pays car, un nouveau dynamisme d'espérance jaillit au sein de l'arène politique congolaise. Nous allons ensemble écrire ce livre pour l'alternance démocratique. En effet, nous devons travailler sans relâche pour y arriver. Notre principale mission*



Les trois cofondateurs de l'2AD26/DR

est de rendre plus forte cette alliance par la promotion des valeurs démocratiques et patriotiques », ont-ils promis.

Porté à la tête de la coalition pour un mandat de six mois, Destin Gavet a invité les Congolais à intégrer cette structure pour assurer une alternance démocratique en

2026. « *Nous avons sur pied cette structure afin de barrer la voix au PCT et alliés qui représentent le véritable ver destructeur du Congo* », a déclaré le président du MR.

Selon Destin Gavet, l'2AD26 est un appareil commun qui a besoin des synergies pour atteindre les objectifs escomp-

tés. « *Nous avons le devoir et la pleine responsabilité de veiller à son épanouissement et son expansion par notre militantisme exemplaire afin que d'autres partis politiques de l'opposition, du moins les vrais, ceux qui luttent pour le salut du peuple congolais, puissent intégrer cette struc-*

ture. Le processus de l'alternance démocratique débute maintenant car l'heure n'est plus au discours ni aux belles paroles, ni aux hésitations. Il est temps de passer à l'action », a-t-il poursuivi.

Notons que l'opposition congolaise n'a jamais fait l'unanimité depuis plus d'une décennie. Elle est toujours partie aux différentes élections en rang dispersé pour des résultats que tout le monde connaît. L'2AD26 est la sixième coalition de l'opposition à voir le jour au Congo, après l'Opposition politique congolaise incarnée par Pascal Tsaty Mabiala ; l'Alliance pour la République et la démocratie ainsi que le Collectif des partis de l'opposition congolaise, dirigés par Mathias Dzon ; la Fédération de l'opposition congolaise présidée par Clément Mierassa et la Convention des partis républicains de Nick Fylla et Chris Antoine Walembaud.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Désordres mondiaux

À quoi ressemblera le monde à la fin du conflit actuel à l'Est de l'Europe ? Il est hasardeux d'anticiper une quelconque réponse à cette question que se posent, sans doute, beaucoup. Comme un élément déclencheur de tous les désordres possibles, la guerre russo-ukrainienne, que d'aucuns disent avoir été préparée de longue date, fait l'effet d'un balai passé sur une colonie de fourmis magnans, quand l'intention de les écraser les transforme en une horde de bestioles enragées difficiles à contenir. Et dans le cas précis de ce conflit, suivant les prises de position des uns et des autres, la scène internationale voit se succéder des faits plus ou moins anodins mais tout aussi significatifs pour dessiner à peu près le futur qui adviendra.

On la croyait à l'agonie, la diplomatie ne vit pas encore ses dernières heures. Il ne s'agit pas de celle qui aurait pu empêcher le drame ukrainien, l'aurait arrêté avant qu'il ne devienne tentaculaire, mais celle dont la mission est de montrer à tous que les nations n'ont pas

banni le dialogue de leurs agendas : Joe Biden en Pologne, Xi Jinping en Russie, Olaf Scholz, Emmanuel Macron et Lula da Silva en Chine, Ebrahim Raïssi bientôt en Arabie saoudite, l'espoir est permis de voir ces différentes rencontres dérouter le recroquevillement sur lequel se greffe encore une vision par trop manichéenne des relations entre les Etats. S'asseoir, dialoguer et tirer chacun le meilleur parti des énormes progrès accomplis par la science n'est-il pas préférable au repli sur soi ? C'est à ces aboutissements que tendent sans doute les rencontres rappelées plus haut.

Depuis une année, l'attention de la communauté internationale a migré vers Kiev et Moscou, tandis qu'au large de la méditerranée s'abîment et coulent tous les jours des embarcations de fortune transportant des centaines de migrants qui tentent de rejoindre le Vieux continent. Avec un peu de chance, ceux repêchés par les bateaux dédiés traînent parfois longtemps en pleine mer avant de gagner les ports européens,

ou simplement d'être refoulés vers leurs lieux d'embarcation en Afrique. Le nombre de morts par mois ou par année dépasse le millier. Au demeurant, toutes ces tragédies font désormais partie du quotidien, tout comme les risques que prennent les candidats au départ.

Passés aussi dans l'oubli sont les nombreux drames devenus eux aussi « habituels » comme les violences armées à l'Est de la République démocratique du Congo, l'action des mouvements terroristes au Mali, au Burkina Faso, au Niger et dans le vaste espace sahélo-saharien. Le sort des déplacés des guerres internes dans ces pays et dans d'autres comme le Soudan du Sud, la Somalie et le Yémen ; la famine et les maladies endémiques complètent cette liste des désastres de notre temps. Si l'on devait y ajouter les défis liés au climat, il n'est pas exagéré d'implorer la magnanimité de ceux qui détiennent une parcelle de responsabilité à l'échelle mondiale.

Sans les citer nommément, les dirigeants des principaux pays sur lesquels repose l'équilibre des relations internationales (Etats-Unis, Russie, France, Chine, Grande-Bretagne) sont des personnalités qui se connaissent bien. Anciens ou nouveaux dans leurs hautes fonctions, ces hommes et ces femmes échangent par téléphone, se rendent visite, gardent le contact par le biais d'envoyés spéciaux et des chancelleries. On pense évidemment qu'ils se surveillent aussi nuit et jour, leurs puissantes administrations disposant de moyens appropriés pour remplir cet office qu'ils estiment régalié.

Au regard des désordres plus ou moins apparents induits pour partie par le conflit russo-ukrainien, doit-on croire que les « grands » ont perdu tout contrôle au point de ne plus être en mesure d'œuvrer à la préservation de la stabilité, cette quête indispensable à l'accomplissement du destin de l'humanité ? Sans doute pas encore. Restons optimistes !

Gankama N'Siah

INDUSTRIE DU BOIS

Le Congo va instaurer le partage de production

Le gouvernement congolais veut faire passer une loi spécifique pour consacrer le partage de production entre l'État propriétaire et les compagnies forestières. Les discussions sur la réforme se poursuivent, à l'image de la rencontre du 13 avril, à Brazzaville, entre les autorités et les forestiers.

Le principe de partage de production du bois constitue l'une des réformes du nouveau code forestier (2020) de la République du Congo. Mais la complexité des modalités de partage de production entre l'État et les concessionnaires freine à ce jour sa mise en œuvre. Pour cela, les autorités ont initié une étude pour définir les contours de la réforme et lancé une consultation des parties prenantes, notamment des parlementaires, des partenaires techniques et financiers, du secteur privé et de la société civile.

Cette étude a été confiée au cabinet international Forêts ressources management ingénierie sur la base d'un contrat de service avec des termes de référence définis par les autorités congolaises, a expliqué Bienvenu Christophe Babela, le conseiller administratif et juridique de la ministre de l'Économie forestière. Un groupe de travail multi-acteurs, dont font partie l'Institut forestier européen et l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT Congo), accompagne le Congo dans la réalisation de la

réforme forestière.

En initiant le partage de production des produits forestiers, l'exécutif compte augmenter la contribution du secteur au produit intérieur brut qui représente à peine 5%. La révision de la fiscalité forestière avec l'introduction de deux nouvelles taxes, à savoir la taxe d'occupation et la taxe de résidus, résulte de la volonté du gouvernement de booster les recettes de la filière forêt-bois. Cette politique est consolidée par l'idée de développer une industrie du bois capable d'approvisionner le marché national.

En effet, le partage de production peut aller de 20 à 60%, selon le volume des grumes produits par le concessionnaire. « La durée de la convention d'aménagement et de transformation est passée à 30 ans, contre 25 ans dans l'ancienne loi. Cette durée permet de mener à bout l'aménagement et sécurise les investissements dans l'aménagement réalisé par le concessionnaire forestier... Il y a également l'obligation d'obtenir un certificat de léga-



Les forestiers répondant à l'invitation des autorités/Adiac

lité pour pouvoir réaliser l'exploitation à but industriel. Les modalités de négociations du cahier des charges particulier attaché aux conventions sont introduites au niveau de la loi », a indiqué Bienvenu Christophe Babela.

Inquiétudes des forestiers

En réponse à l'annonce du gouvernement, les forestiers ont sollicité un temps supplémentaire pour pouvoir approfondir

leur connaissance du rapport de l'étude avant leurs observations et suggestions. À l'instar de Georges Bitar, gérant de la Société bois et placages de Lopola, les compagnies forestières s'inquiètent des conséquences économiques de la réforme, principalement sur la viabilité de leurs entreprises, la compatibilité avec une gestion durable et une démarche de certification.

La récente rencontre a réuni les principaux concessionnaires, les

syndicats patronaux, l'ATIBT Congo, l'association des artisans et les organisations de la société civile. Il s'agit d'un processus inclusif et participatif, a estimé Pierre Taty, le directeur de cabinet de la ministre de l'Économie forestière. « Nous voulons être sûrs que les forestiers ont pris note des réformes en cours et que les documents y relatifs leur seront transmis », a-t-il ajouté.

Fiacre Kombo

RÉSERVE DE BIOSPHERE DE DIMONIKA

La population appelée à abandonner l'orpaillage artisanal

Au cours d'une mission de travail effectuée le 14 avril, à Dimonika, dans le district de Mvouti, par la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, la population a manifesté la volonté de cesser avec les activités qui participent à la destruction de la biosphère intégralement protégée de la localité. Elle a sollicité, par ailleurs, un appui conséquent et concret afin de lui permettre d'oublier l'orpaillage, la déforestation et le braconnage.

Faire le point des biosphères existants et étudier les moyens de protection des espèces naturelles en incluant le développement des communautés, tel a été l'objet de la mission de la ministre Arlette Soudan-Nonault dans la réserve située dans le département du Kouilou.

Laire protégée de Dimonika est un espace naturel très riche et important non seulement parce qu'elle possède une diversité des espèces animales, aquatiques, végétales et un sous-sol riche mais aussi du fait qu'elle est reconnue au niveau international.

Sur le terrain, le constat est désastreux. La déforestation prend de l'ampleur, la pollution de l'eau touche plusieurs cours d'eau, la multiplication des érosions se poursuit, bref, la destruction des écosystèmes bat son plein.

Se rendant compte des effets négatifs de leurs actions, les habitants de Dimonika ont, en présence des autorités préfectorales puis de l'ambassadeur de l'Allemagne qui était de la partie, émis le souhait de mettre fin aux pratiques qui détruisent et dénaturent cet espace reconnu et protégé par l'Unesco. Ces habitants qui fonctionnent souvent avec des ressortissants d'autres



Les autorités observant les dégâts dans la biosphère/Adiac

pays vivent essentiellement de l'orpaillage et de l'exploitation forestière. Ils ont ainsi demandé un accompagnement et une réorientation.

« Nous sommes totalement d'accord de l'arrivée de madame la ministre. Vous agissez pour notre bien puisque la protection de l'environnement est un sujet mondial et nous avons besoin de protéger le nôtre. Malheureusement, nous sommes obligés d'exploiter ce qui nous entoure pour

survivre. Nous avons reçu beaucoup de promesses vaines. Nous soutenons les initiatives du président de la République à travers votre personnalité. Donnez-nous la possibilité de vivre en dehors de l'orpaillage », a indiqué un habitant.

En s'adressant à la population, le préfet du département du Kouilou, Paul Adam Diboulou, a signifié que cette mission était attendue. Cela a permis, selon lui, au gouvernement de constater le

combat que les autorités locales mènent contre les braconniers et certaines sociétés forestières. Il a rassuré les habitants des localités environnantes qu'ils devraient se faire enrôler afin de composer des groupements qui recevront des subventions. « Vous savez bien que Dimonika a beaucoup changé, nous n'avons plus la fraîcheur de l'époque. Vous déplorez le fait qu'il y a beaucoup d'étrangers qui détruisent votre réserve, nous devons travailler ensemble

pour trouver des solutions communes », a-t-il fait savoir.

A travers une attitude pédagogique, Arlette Soudan-Nonault a fait comprendre aux autorités administratives et à la population les conséquences désastreuses de leur inaction et de leurs activités. Dans le but de mettre fin à l'exploitation illégale de l'or, Arlette Soudan-Nonault a promis d'élaborer, avec d'autres partenaires, une feuille de route qui aboutira à un plan d'action devant créer des emplois alternatifs au profit de la population. Pour ce faire, les habitants devraient proposer, courant deux mois, des nouvelles activités.

« Nous allons diversifier vos sources de revenus. Vous vivez dans une zone très importante de notre pays. Ensemble, nous devons développer l'agriculture, l'élevage, le tourisme et d'autres activités qui vous permettront de vivre aisément et d'abandonner réellement l'exploitation illégale de l'or », a conclu la ministre.

La réserve de biosphère de Dimonika est reconnue par l'Unesco depuis 1988. Elle est située dans le massif du Mayombe, dans le département du Kouilou, à 50 km de la côte Atlantique.

Rude Ngoma

ENERGIE RENOUVELABLE

L'île Mbamou expérimente la première unité de services essentiels

La localité de Loubassa, dans la sous-préfecture de l'île Mbamou, expérimente depuis le 14 avril la technologie de l'énergie recouvrable à travers une hydrolienne, installée dans le cadre de la coopération entre la République du Congo et la France.

Installée sur le fleuve, l'Unité de services essentiels (USE) inaugurée par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, à Loubassa, à quelques encablures de Brazzaville, en présence de l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, est la première au monde, à en croire les initiateurs du projet. « C'est un bateau qui produit de l'énergie. L'île Mbamou est la première au monde à expérimenter cette innovation à la fois technique et organisationnelle qui est l'USE alimentée par l'énergie renouvelable », a déclaré la déléguée générale de l'association Potamaï, Maglone Chevalier, qui a développé le projet avec l'association congolaise Aide à l'enfance.

En effet, la construction des USE dans les zones rurales est le fruit de la coopération entre le Congo et la France à travers le programme Prisca, financé par l'ambassade de France. Ainsi, l'hydrolienne de l'île Mbamou a été soutenue par le Fonds français pour l'environnement mondial à hauteur de 86 millions FCFA, sans compter l'appui d'autres partenaires. Selon Maglone Chevalier, Potamaï a piloté et coordonné l'installation de la première USE en s'appuyant sur la technologie hydrolienne



Les officiels/Primature

pour permettre aux habitants d'accéder durablement aux services essentiels grâce aux énergies renouvelables. « L'USE est ouverte à tous les habitants des villages voisins et lointains. Nous sommes au début de l'aventure, à vous de saisir cette opportunité et de faire de ce lieu un carrefour. Vous êtes des pionniers. Après dix-huit mois d'expérimentation et d'apprentissage, l'équipe est prête à diffuser ailleurs au Congo les USE alimentées par l'hydrolienne », a conclu la déléguée générale de l'organisation non gouvernementale Potamaï, annonçant Kibangou comme la prochaine destination.

Outre la fourniture en eau potable et en électricité, l'USE de Loubassa est aussi une maison commune de formation. Elle dispose, entre autres, de la chaîne de froid, des moulins pour la transformation du manioc et de l'arachide, de fourres à pains, de machines à coudre et des ordinateurs.

Un projet répondant à plusieurs priorités

L'ambassadeur de France en République du Congo a rappelé, de son côté, que ce projet novateur et porteur répond à plusieurs priorités portées par les deux pays. Car, les activités et les services offerts contribuent à l'amélioration palpable des conditions

de vie de la population locale et à l'autonomisation des femmes présentes sur l'île Mbamou. « Cette énergie profite ainsi désormais à la population grâce à l'installation d'une hydrolienne fournissant de l'électricité 24h/24. L'équipe de gestion formée sur place ainsi que le suivi à distance assurée par l'entreprise française créatrice du dispositif sont garants d'un fonctionnement pérenne. Le courant électrique ainsi généré alimente cette unité et lui permet d'offrir de nombreux services que les associations partenaires ont à cœur de développer davantage », a souli-

gné François Barateau.

Le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, quant à lui, a indiqué que la mise en service de cette USE est une marque de consolidation des liens séculaires de coopération existant entre la République du Congo et la France. Pour lui, la construction de l'hydrolienne de Loubassa adhère au principe de développement des énergies renouvelables dans un monde de plus en plus préoccupé par la préservation de l'environnement.

« La cérémonie de ce jour marque le début de la réalisation de la promesse du chef de l'Etat d'apporter une réponse concrète à l'aspiration légitime de la population congolaise d'accéder à un service essentiel de base comme l'électricité. Ces travaux d'électrification constituent une étape importante dans le développement de la localité de l'île Mbamou, dans la mesure où ils vont transformer positivement la vie de la population, notamment de nos jeunes, et créer des nouvelles activités économiques que le manque d'électricité ne favorisait point », a-t-il laissé entendre.

Parfait Wilfried Douniama

VOIES NAVIGABLES

Un partenariat public-privé pour moderniser les ports fluviaux

Le ministère de l'Economie fluviale et des Voies navigables a conclu, le 15 avril, à Brazzaville, un accord de partenariat avec une entreprise privée tunisienne dénommée Société des travaux et constructions marines, en vue d'amorcer la modernisation des infrastructures portuaires à travers le pays.

Le partenariat a été conclu entre le ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, Guy Georges Mbaka, et le gérant de la Société des travaux et constructions marines, Walid Ghorbal. Il porte sur la construction et/ou la rénovation par l'entreprise tunisienne des ports fluviaux érigés à travers le pays. A titre expérimental, quatre ports sont retenus pour être modernisés, à savoir le port autonome de Brazzaville, les ports secondaires de Liranga et de Bétou sur la rivière Oubangui, dans le département de la Likouala, ainsi que celui du Bas Kouilou, dans le département du Kouilou. Le projet s'étendra progressivement à d'autres ports secondaires en fonction des résultats à obtenir à l'issue de la première phase.

« Avec le ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, nous avons déjà amorcé les travaux sur le terrain. Le partenariat que nous venons de signer vise à pro-

mouvoir le partenariat public-privé, dans le cadre de la coopération Sud-Sud », a indiqué Walid Ghorbal.

Pour le ministre de tutelle, la signature dudit partenariat est une aubaine car elle permettra de valoriser le corridor fluvial en vue d'en faire un secteur porteur, capable de contribuer au relèvement de l'économie nationale.

« La vision que nous avons de l'économie fluviale et des voies navigables est de faire de la navigation un secteur porteur



Guy Georges Mbaka (à droite) et Walid Ghorbal signant le protocole d'accord, le 15 avril/Adiac

La vision que nous avons de l'économie fluviale et des voies navigables est de faire de la navigation un secteur porteur de croissance et un maillon efficace de la chaîne de transport, capable de contribuer au développement économique du Congo.

Le gouvernement entend encourager les partenaires privés à investir dans le secteur des voies navigables en vue de le booster et permettre au Congo de retrouver sa vocation de pays de transit au sein de la sous-région »

de croissance et un maillon efficace de la chaîne de transport, capable de contribuer au développement économique du Congo. Le gouvernement entend encourager les partenaires privés à investir dans le secteur des voies navigables en vue de le booster et permettre au Congo de retrouver sa vocation de pays de transit au sein de la sous-région », a expliqué Guy Georges Mbaka.

Firmin Oyé

HYDROCARBURES

La réunion des prix fixés tenue

Débutés le 12 avril, les travaux de la réunion des prix fixés des hydrocarbures produits au Congo au premier trimestre 2023 se sont achevés le 14 avril, sous la houlette de Bruno-Jean Richard Itoua et Xiao Kaitao, respectivement ministre des Hydrocarbures et président de la société pétrolière Wing Wah.

Les moyennes trimestrielles des prix fixés des hydrocarbures produits au Congo, arrêtées au cours de la réunion des prix du premier trimestre, en dollars par baril, se présentent ainsi qu'il suit :

-Djeno mélange : 75,08 ;

-Nkossa blend : 80,21 ;

-Yombo : 79,42 ;

-Nkossa butane : 63,58

-Nkossa propane : 37,77

Les moyennes des différentiels des prix des bruts congolais, en dollars par baril, sont les suivantes :

-Djeno mélange : -6,07 par rapport au Brent daté ;

-Nkossa blend : -1,55 par rapport au Brent daté ;

-Yombo : -1,7 par rapport au Brent daté ;

-Nkossa butane : 00,0 par rapport au butane North West Europe

-Nkossa propane : 3,31 par rapport au propane Mont Belvieu.

La moyenne trimestrielle



La photo de famille à la clôture des travaux / Adiac

des prix fixés des hydrocarbures, lors de la réunion des prix du premier tri-

mestre 2023, est de 78,24 dollars par baril, pour un différentiel de -3,13 dollar

par baril. Clôture des travaux, le ministre des Hydrocarbures a signifié que

«La recherche des nouveaux horizons pour les bruts congolais en général et le Djeno mélange en particulier devient désormais essentiel en vue de juguler les effets négatifs sur les prix de vente »

le premier trimestre 2023 s'est caractérisé par un marché pétrolier volatile avec un Brent daté oscillant entre 78 et 90 dollars de baril. «La recherche des nouveaux horizons pour les bruts congolais en général et le Djeno mélange en particulier devient désormais essentiel en vue de juguler les effets négatifs sur les prix de vente », a-t-il déclaré.

Cette réunion a été organisée par la société Wing Wah. La prochaine comptant pour le deuxième trimestre de la même année est prévue du 12 au 14 juillet 2023 et sera organisée par la société Chevron. Notons que juste après, le ministre a procédé à la signature d'un contrat d'achat et de vente du gaz avec la société Aksa, représentée par Gokan Aydogdu, son directeur général.

Séverin Ibara

DIASPORA CONGOLAISE AU SÉNÉGAL

L'association «Lumière des cultures» va célébrer son 10^e anniversaire

À quelques mois du 10^e anniversaire de sa création, l'association «Lumière des cultures», fondée et présidée par Sidonie Kailly Dzellat, à Dakar, au Sénégal, met en avant son dynamisme.



Photo de groupe à l'issue d'une séance de formation DR

Au demeurant, l'initiative associative de la Congolaise Sidonie Kailly Dzellat, en novembre 2013, à Dakar, avait pour mission statutaire de coacher et d'accompagner les filles en échec scolaire, en les aidant à se réinsérer dans la société à travers des formations à divers métiers.

En parallèle, «Lumière des cultures» a mis en place le concept d'une «Soirée rumba» pour promouvoir la culture congolaise. De ce fait, cette soirée annuelle s'articule autour d'un concert et d'un dîner de gala, à Dakar ou dans une ville voisine en Afrique de l'Ouest, dédiée à la cause de la réinsertion des filles.

En 2018, la cinquième édition avait rendu hommage à Tabu Ley, l'un des pères fondateurs de la rumba congolaise.

« À chaque soirée réalisée, les

fonds récoltés sont en partie réservés à l'association pour soutenir la réinsertion des filles », explique sa présidente.

Depuis septembre 2020, l'association s'est diversifiée en créant «La maison du Congo à Dakar», espace socio-culturel dédié à l'art et la culture congolaise à l'étranger. Cet espace facilite l'exposition et la vente des objets d'art du Congo : vannerie ; poterie ; sculpture et autres objets made in Congo.

Pour Sidonie Kailly Dzellat, le dynamisme de «Lumière des cultures» ne se limite pas uniquement au Sénégal. « Nous pensons obtenir l'adhésion des Congolais de l'étranger afin de nous ouvrir à tout pays, et orienter notre cible vers l'Afrique centrale en général, et plus particulièrement au Congo », dit-elle.

Marie Alfred Ngoma

CONCOURS INTERNATIONAL D'ESSAI

L'appel à candidatures est ouvert

La Goi Peace Foundation lance un concours international d'essai à l'endroit des jeunes du monde. Il est organisé sur le thème « Les jeunes créent un avenir pacifique ». Les participants doivent avoir entre 14 et 25 ans. Chaque candidat n'a droit qu'à un essai. L'envoi et les inscriptions se font en ligne au plus tard le 15 juin 2023 à l'adresse suivante : www.goipeace.or.jp. Le concours de rédaction est gratuit.

Les essais qui seront soumis par courrier postal ou électronique (e-mail) ne seront pas acceptés. Les enseignants et les directeurs de jeunesse peuvent soumettre un recueil de dissertations de leur classe ou de leur groupe en créant un compte pour les participants de l'école ou de l'organisation sur la page d'inscription en ligne. Le concours se déroule en deux catégories : enfants (jusqu'à 14 ans inclus) et adolescents (de 15 à 25 ans inclus). Les essais doivent comporter au maximum 700 mots en anglais ou en français, ou un maximum de 1600 caractères en japonais.

Le nom du participant et le titre de l'essai doivent figurer en haut de la page de garde. Le nom et le titre ne seront pas inclus dans la limite du nombre de mots. Les essais doivent être inédits et non publiés, ne doivent être écrits par un seul individu. Ceux qui seront écrits par plus d'un auteur, collectivement, voire parrainés ne seront pas acceptés. Les plagiat ne seront pas autorisés. Il n'y a pas de règles particulières concernant le format (style, espacement des lignes, taille etc.). Toutefois, les essais doivent être soumis en format MS Word (DOC/DOCX) ou PDF. Les prix seront décernés aux trois premiers de chaque catégorie puis un certificat, une

enveloppe et un cadeau leur seront remis. Les gagnants, notamment le premier, deuxième et troisième seront invités à une réunion des vainqueurs qui se tiendra en ligne.

Tous les autres prix (Prix pour le meilleur établissement scolaire, prix d'encouragement scolaire) seront remis dans le cas échéant. Tous les gagnants des prix seront annoncés le 31 octobre 2023 sur le site web de la Goi Peace Foundation (www.goipeace.or.jp) et recevront leurs certificats et prix en décembre 2023.

Le concours international d'essai est parrainé par le ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie du Japon. Il est organisé annuellement pour inciter les jeunes à mettre leur énergie, leur imagination et leur action au service de la promotion d'une culture de la paix et du développement durable.

Le participant écrit son essai selon le thème, décrit à quoi ressemble un monde pacifique pour vous, comment les jeunes peuvent-ils travailler ensemble, en utilisant leur esprit créatif, leurs idées et leurs approches pour réaliser un avenir pacifique. L'essai doit refléter vos idées spécifiques.

Rosalie Bindika

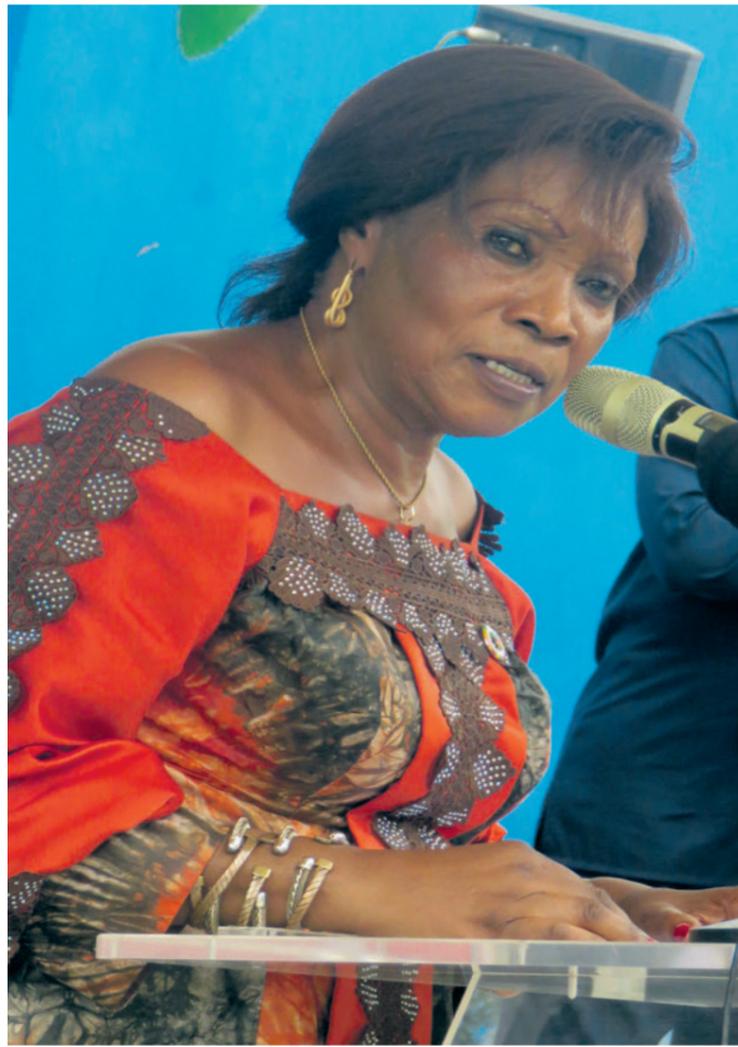
MAIRIE CENTRALE

Evelyne Tchitchelle rappelle l'éthique et la déontologie professionnelles

Le maire de la ville océane, Evelyne Tchitchelle, a effectué une descente, le 12 avril, dans les arrondissements Emery-Patrice-Lumumba et Loandjili, avant de la poursuivre dans les cinq autres arrondissements. A cette occasion, elle a indiqué que ce ne sera jamais par des actions désespérées que la situation financière de la ville sortira de l'ornière.

«Vous pouvez être sûrs que la lourde responsabilité qui m'a été confiée, celle de présider aux destinées du Conseil départemental et municipal de la ville de Pointe-Noire, officiellement depuis le 25 septembre 2022, exige de moi vis-à-vis de vous, franchise, vérité et sincérité, par ce que notre ville connaît des réelles difficultés sur le plan de son développement local car l'image qu'elle reflète aujourd'hui est méprisable. En considérant ainsi la dégradation criante des voiries urbaines, le manque d'éclairage public à certains endroits, la récurrente question des actes de trouble à l'ordre public et autres », a déclaré le maire. Elle a ajouté que lorsque l'économie est malade, le social court le risque d'être contaminé.

Evelyne Tchitchelle a ainsi dénoncé quelques antivaleurs constatées dans les différentes mairies d'arrondissement, à travers le recouvrement des recettes municipales, le respect des heures de travail, la délivrance frauduleuse de certaines pièces administratives, l'inconscience professionnelle et autres. « Les



Le maire de Pointe-Noire s'adressant aux agents de la mairie du premier arrondissement DR

recettes de la mairie ne représentent pas un patrimoine familiale pour les agents de la mairie », a-t-elle signifié.

En outre, elle a exhorté les chefs de quartier, les chefs de bloc et les habitants à travailler en étroite collaboration avec les services de police et de gendarmerie en vue de dénoncer et mettre un terme au phénomène « bébés noirs », aux nuisances sonores occasionnées par les églises, les débits de boissons et le problème de l'insalubrité. « C'est ici aussi l'occasion d'attirer l'attention des chefs de quartier qui doivent combattre les actes d'incivisme perpétrés par les habitants. Certains continuent de déverser les ordures ménagères et les eaux usées dans les caniveaux et sur la chaussée. La sécurité est l'affaire de tous, si les parents et les chefs de quartier ne dénoncent pas les fauteurs de trouble qui sont pour la plupart nos enfants, la police ne fera pas de magie pour retrouver les auteurs et les coupables des crimes. Vous ne devez donc pas continuer à protéger ces bandits, ces lions car ils finiront par vous dévorer vous-mêmes un jour », a-t-elle prévenu.

Notons qu'au cours de cette descente, le maire a assuré que le gouvernement a mis quelques moyens à la disposition de sa ville en vue de résoudre sous peu certains problèmes routiers et l'éclairage public à l'aide des panneaux solaires, fruit d'un accord de la mairie de Pointe-Noire avec une société.

Séverin Ibara

HUMEUR

Des tests-concours discrédités par des innombrables « cas »

Ce billet d'humeur par d'un constat réel traduisant les plaintes de certains parents des candidats et des candidats eux-mêmes qui se présentent à certains concours de recrutement organisés par le privé ou par l'Etat dans le pays. D'ailleurs, pourquoi organise-t-on ces tests quand on sait pertinemment qu'il y a un trafic d'influence lors du déroulement de ceux-ci ? Quels sont les critères objectifs à leur admission ?

Ces concours sont pourtant organisés pour sélectionner les meilleurs candidats. Mais hélas ! Ce ne sont pas toujours ceux-là qui sont retenus. Dans la plupart de ces concours, les critères objectifs d'admission sont en train de céder la place aux critères subjectifs. Encore que si tous ces candidats retenus étaient réellement admis par leurs propres aptitudes intellectuelles et cognitives, on ne serait pas arrivé à certains pourcentages au rabais enregistrés actuellement dans des instituts et écoles.

Le trafic d'influence, la force financière, le standing social, le marchandage des notes et autres sont devenus « honteusement » les vrais facteurs pour voir un candidat, même aux notes médiocres, réussir au concours.

Dans ces conditions, nous pourrions donc nous convaincre qu'il y a effectivement une « légèreté » et un « laisser-aller » qui ne disent pas leur nom dans la manière dont sont organisés ces tests. Au final, ce sont des cadres légers qui en sortiraient. Ces concours se passent souvent aux mois de mai et juillet et il y a bien là des actes qui corroborent le trafic d'influence. Or, le trafic d'influence, toute l'opinion en est bien consciente, consiste pour une personne chargée d'une mission de service public de recevoir en contrepartie un avantage quelconque (argent, cadeau, promesse...), d'abuser de son influence pour obtenir une faveur ou une décision favorable. C'est un manque de sérieux.

Ces trafics d'influence n'honorent plus nos concours et tests d'entrée dans des écoles de formation et instituts. Suivez mon regard !

Faustin Akono

«Attirer l'attention des chefs de quartier qui doivent combattre les actes d'incivisme perpétrés par les habitants. Certains continuent de déverser les ordures ménagères et les eaux usées dans les caniveaux et sur la chaussée. La sécurité est l'affaire de tous, si les parents et les chefs de quartier ne dénoncent pas les fauteurs de trouble qui sont pour la plupart nos enfants, la police ne fera pas de magie pour retrouver les auteurs et les coupables des crimes. Vous ne devez donc pas continuer à protéger ces bandits, ces lions car ils finiront par vous dévorer vous-mêmes un jour »

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 1, 29e journée

Vainqueur d'Avanches (2-0), Dunkerque poursuit sa belle série de sept victoires consécutives.

Titulaire dans le couloir gauche, Alain Ipiélé sert parfaitement son latéral, Trichard, dont le centre tendu est propulsé dans le but par Ghrieb (1-0, 24e).

C'est ensuite l'attaquant de 25 ans qui « fait » le deuxième but : une récupération au niveau de la ligne médiane, une accélération qui dépose la défense et un centre du gauche au deuxième photo pour le doublé de Ghrieb (77e).

Sa 9e passe décisive de la saison, pour 5 buts, en 28 matches

: insuffisant pour être testé en sélection ?

Sans Brayan Pereira, convalescent, Bourg-Péronnas bat Le Puy (2-0). Yannis Mbemba était remplaçant au coup d'envoi.

Steevy Mazikou était titulaire au poste de latéral gauche lors du match nul de Châteauroux au Mans (1-1). Le cadet de Bradley a été pris dans son dos par Rosignol sur l'égalisation mancelle à la 90e+4. Notons que la Berrichonne a joué en supériorité numérique dès la 17e et avait manqué un penalty dans la foulée.

Sans Jason Nguoubi, absent, Bastia-Borgo concède le nul 1-1 face à Sedan. Alan Dzabana était remplaçant.

Avec Randi Goteni titulaire en défense centrale, mais sans Jordy Kaloukadilandi, le Paris 13 coule à Concarneau (0-3).

Le Red Star de Fred Dembi se déplace à Nancy lundi soir.

Au classement, Dunkerque talonne Concarneau, 52 points chacun.

Le Red Star est 5e avec 45 points et un match en retard, suivi de Châteauroux, 6e avec 41 points.

En deuxième partie de tableau, Bourg-Péronnas est 11e avec 37 points. Dans la zone rouge, Le Puy, le Paris 13 et Bastia-Borgo ferment la marche avec 28, 24 et 22 points.

Camille Delourme

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

Le Mali veut s'inspirer de l'expérience congolaise

En séjour de travail au Congo, une délégation du Haut conseil des collectivités du Mali (l'équivalent du Sénat), conduite par son président, Mamadou Satigui Diakité, a échangé le 14 avril, à Brazzaville, avec le président du Sénat, Pierre Ngolo.

Mamadou Satigui Diakité a signifié que lui et sa délégation sont au Congo pour vulgariser le projet de Constitution que le président de la transition du Mali, le colonel Assimi Goita, a validé et présenté aux forces vives de ce pays, à tous les acteurs en attendant le référendum.

« La délégation malienne est venue rencontrer les Maliens du Congo, pour leur expliquer ce projet de constitution, en faire une large diffusion parce que les Maliens de l'extérieur sont d'avance membres du Haut conseil des collectivités territoriales », a-t-il expliqué.

Le Haut conseil des collectivités du Mali, a ajouté Mamadou Satigui Diakité, est composé de deux entités représentant les élus des collectivités territoriales et les Maliens de l'extérieur. Le Mali, a-t-il précisé, entend avoir des institutions similaires à celles du Congo avec un Parlement à deux chambres, à savoir l'Assemblée nationale et le Sénat



La délégation malienne échangeant avec le président du Sénat/Adiac

sous la suppression du Haut conseil.

Pour sa part, Pierre Ngolo a édifié la délégation malienne sur le fonctionnement du

Sénat congolais, émis des conseils notamment sur la loi organique. Il a même remis à la délégation malienne un exemplaire du règlement

intérieur du Sénat; question de s'inspirer de l'expérience congolaise en matière des institutions parlementaires. Mamadou Satigui Diakité

et sa délégation ont remercié les autorités congolaises pour l'hospitalité légendaire dont ils ont fait l'objet avant de signifier qu'ils ne pouvaient pas directement rencontrer les Maliens vivant au Congo et repartir sans transmettre aux plus hautes autorités, dont le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et celui du Sénat, les salutations du colonel Assimi Goita, président de la transition du Mali.

Jean Jacques Koubemba

« La délégation malienne est venue rencontrer les Maliens du Congo, pour leur expliquer ce projet de constitution, en faire une large diffusion parce que les Maliens de l'extérieur sont d'avance membres du Haut conseil des collectivités territoriales »

RÉFLEXION

Holocauste au Congo

Plus les jours passent, plus l'aggravation continue des violences dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) et, de façon moins visible, dans la sous-région des Grands Lacs, s'impose comme l'un des conflits les plus graves de ce début de millénaire. Provoquant la mort de centaines, de milliers, de dizaines de milliers d'êtres humains et la montée continue des viols dont sont victimes les femmes de cette partie du continent, cette guerre qui ne dit pas son nom et dont, jusqu'à présent, la communauté internationale n'a pas pris la juste mesure devient au fil des jours, des mois, des années l'un des problèmes les plus graves de ce temps.

En témoigne, de façon accablante, le livre que publiera dans

les prochains jours la maison d'édition française L'artilleur et dont Charles Million, qui fut ministre français de la Défense dans les années 1995, 1996 et 1997, a rédigé la préface. Fondé sur des archives de la Maison-Blanche, du Palais de l'Élysée, de l'Union européenne et sur de nombreux témoignages recueillis sur le terrain, cet ouvrage de quelques cinq cents pages est écrit par un journaliste et universitaire franco-camerounais, Charles Onana, qui consacre depuis 2002 ses recherches au génocide perpétré contre les Tutsis en 1994, 1995, 1996.

Intitulé « Holocauste au Congo » avec le double sous-titre « L'Omerta de la communauté internationale » et « La France complice ? », cet ouvrage dé-

montre comment, tout au long des vingt dernières années, cette partie du continent africain a été ravagée par des violences sans fin dont le but non avoué est la prise de contrôle des immenses ressources de matériaux rares qu'elle détient. Une réalité à tous égards terrifiante que résument les quelques mots qui suivent de grandes affiches placardées avant même la diffusion du livre sur les murs du métro en plein cœur de Paris : « En RD Congo 10 millions de morts, 500 000 femmes violées. Pourquoi ce silence ? ».

S'il ne fait aucun doute que cet ouvrage va déclencher une campagne de protestation et de déni de la part des hommes d'Etat et des institutions internationales qui sont accusés, preuves à l'appui, d'être responsables de

cette ignoble histoire ou de ne pas se préoccuper d'en stopper le déroulement, il est tout aussi évident qu'il lance une alerte mondiale dont les effets seront tout aussi puissants que ceux qui ont marqué la dénonciation du génocide juif perpétré par les Nazis allemands durant la Deuxième Guerre mondiale.

Mieux vaut donc, pour la communauté mondiale dans son ensemble, en prendre conscience dès à présent et s'organiser concrètement afin de mettre un terme sans délai à la nouvelle forme de génocide qui dévaste une large partie du Bassin du Congo mais dont personne, jusqu'à présent, n'a semblé-t-il mesuré ou plus exactement voulu mesurer la gravité humaine.

Jean-Paul Pigasse